



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9011^e séance

Mardi 5 avril 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Tirumurti
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul

Ordre du jour

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant que l'ordre du jour soit adopté, je voudrais protester contre la manière dont la présidence britannique, qui vient d'assumer cette fonction, a traité nos deux demandes d'organiser une séance du Conseil de sécurité pour discuter de l'effroyable provocation des radicaux ukrainiens dans la ville de Boutcha.

Le dimanche 3 avril, nous avons d'abord demandé qu'une séance soit organisée le lundi 4 avril à 15 heures, avant de demander la tenue d'une séance d'urgence à 12 heures le 4 avril, après que notre première demande a été refusée. Vous, Madame, avez jugé bon de violer de manière flagrante le règlement intérieur du Conseil et, pour la deuxième fois, avez décidé de manière autoritaire, sans consulter personne, qu'il valait mieux discuter de ce sujet aujourd'hui. J'ai expliqué cette situation scandaleuse dans la lettre que je vous ai adressée hier et que nous avez fait distribuer en tant que document officiel du Conseil.

Je voudrais vous demander : sur quoi vous basez-vous pour penser qu'il est acceptable d'agir de manière aussi scandaleuse, en violation de toutes les normes et règles existantes ? Ne savez-vous pas que si vous n'étiez pas d'accord avec notre proposition, vous deviez organiser une séance et soumettre au vote la question de l'opportunité de tenir la séance proposée ? Notre présidence, au cours de laquelle nous n'avons pas refusé d'organiser une seule des six séances sur l'Ukraine, aurait dû servir d'exemple à cet égard.

Nous exigeons donc une explication et la garantie qu'à l'avenir, vous ne contesterez pas le droit des membres du Conseil de sécurité de demander la tenue d'une séance, tel qu'il est consacré par l'article 2 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, qui se lit comme suit :

(l'orateur poursuit en anglais)

« Le Président réunit le Conseil de sécurité à la demande de tout membre du Conseil de sécurité. »

La Présidente (*parle en anglais*) : Si je peux répondre aux points soulevés par le représentant de la Fédération de Russie, nous n'avons pas rejeté sa

demande d'organiser une séance. Nous avons reçu sa lettre dimanche, et la présidence a la responsabilité et l'obligation de fixer la date de la séance.

Le représentant a expressément demandé qu'une séance soit organisée le lundi. La proposition de la présidence était de programmer la séance en même temps que celle d'aujourd'hui, largement dans le délai de 48 heures qui est la pratique habituelle du Conseil de sécurité, soit de tenir les deux séances l'une après l'autre.

Je crois comprendre que la Fédération de Russie a décliné ces deux propositions, mais je tiens à préciser que nous n'avons pas rejeté la demande de séance. Le report proposé était de moins de 24 heures. Pour être claire, nous pensons nous aussi qu'il s'agit d'une situation urgente, et nous avons, comme je l'ai dit, proposé à la Fédération de Russie soit d'organiser une séance distincte aujourd'hui, soit de tenir une séance conjointe avec la présente. Donc, en ce qui concerne la présidence, tout ce que nous avons fait était conforme au règlement intérieur provisoire et à la pratique précédemment établie. Nous n'avons reçu aucune autre plainte des membres du Conseil à ce sujet.

Je donne la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons des preuves concrètes que nous avons demandé une séance au moins 24 heures à l'avance. Tout est documenté officiellement et nous sommes donc prêts à présenter ces preuves. J'espère sincèrement que ce que vous avez dit, Madame la Présidente, signifie que vous ne refuserez plus à l'avenir d'organiser une séance du Conseil de sécurité lorsqu'un État membre en fait la demande.

La Présidente (*parle en anglais*) : La présidence ne refusera pas d'organiser des séances à l'avenir. J'espère que ce point est à présent clos et que nous pouvons passer à l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Remerciements à la Présidente sortante

La Présidente (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil de sécurité, à S. E. M^{me} Lana Zaki

Nusseibeh, Représentante permanente des Émirats arabes unis, qui a assuré la présidence du Conseil pendant le mois de mars. Je suis certaine de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Nusseibeh et à son équipe pour le grand savoir-faire avec lequel elles ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je salue la participation de S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine. Je voudrais simplement ajouter que, conformément à la pratique habituelle, le Représentant permanent de l'Ukraine assistera également à la présente séance pour pallier un éventuel problème technique.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : De par sa nature, son intensité et ses conséquences, la guerre en Ukraine est l'un des plus grands défis jamais lancés à l'ordre international et à l'architecture mondiale de paix fondés sur la Charte des Nations Unies. Nous sommes face à l'invasion à grande échelle et depuis plusieurs fronts d'un État Membre de l'ONU, l'Ukraine, par un autre, la Fédération de Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, en violation de la Charte des Nations Unies – invasion qui vise plusieurs objectifs, dont celui de redessiner les frontières internationalement reconnues entre les deux pays.

Cette guerre a entraîné des pertes de vie insensées, une dévastation massive des centres urbains et la destruction des infrastructures civiles. Je n'oublierai jamais les images horribles des civils tués à Boutcha, et j'ai immédiatement demandé une enquête indépendante pour garantir l'application effective du principe de responsabilité. Je suis également profondément choqué par les témoignages personnels de viols et de violences sexuelles qui se font désormais jour. Selon la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, il est possible que nous ayons affaire à des crimes de guerre, des infractions sérieuses au droit international humanitaire et de graves violations du droit international des droits de l'homme.

L'offensive russe a également entraîné le déplacement de plus de 10 millions de personnes en à peine un mois ; il s'agit du mouvement forcé de population le plus rapide depuis la Seconde Guerre mondiale.

Bien au-delà des frontières de l'Ukraine, la guerre a entraîné des hausses massives des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais, car la Russie et l'Ukraine sont des piliers de ces marchés. Elle a perturbé les chaînes d'approvisionnement et augmenté le coût des transports, ce qui a accentué la pression sur les pays en développement. Nombre de ces pays étaient déjà menacés par un effondrement de leur dette, en raison de l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), d'un manque de liquidités et d'un allègement insuffisant de leur dette, qui découlent en définitive du caractère injuste du système économique et financier mondial.

Pour toutes ces raisons, il devient chaque jour plus urgent de faire taire les armes. C'est pourquoi j'ai demandé au Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, de se rendre en Russie et en Ukraine pour plaider en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire urgent. Le Secrétaire général adjoint Griffiths informera le Conseil de sécurité de la situation humanitaire et des résultats de ses contacts jusqu'ici. La Secrétaire générale adjointe DiCarlo présentera également un exposé sur les aspects politiques et liés aux droits humains.

Toutefois, en ma qualité de Secrétaire général de l'ONU, il est de mon devoir d'appeler l'attention du Conseil sur les graves préjudices que subissent l'économie mondiale et, tout particulièrement, les populations vulnérables et les pays en développement.

D'après nos analyses, 74 pays en développement, qui représentent au total une population de 1,2 milliard

de personnes, sont particulièrement vulnérables à la flambée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais. Les obligations liées à la dette absorbent environ 16 % des recettes à l'exportation des pays en développement. Dans les petits États insulaires en développement, ce chiffre atteint 34 % et ne cesse d'augmenter en raison du relèvement des taux d'intérêt et de la nécessité de payer des importations coûteuses.

Rien que le mois dernier, les prix du blé ont augmenté de 22 %, ceux du maïs de 21 % et ceux de l'orge de 31 %. Au 1^{er} avril, le prix du Brent avait augmenté de plus de 60 % par rapport à la même époque l'an dernier. Cette situation est le résultat d'une série d'événements, et non uniquement des circonstances présentes. Les prix du gaz naturel et des engrais ont plus que doublé sur la même période. Nous commençons à voir certains pays qui étaient déjà vulnérables entrer en situation de crise et il y a des signes de graves troubles sociaux. Les flammes du conflit sont attisées par les inégalités, le dénuement et le manque de financement. Tous les voyants sont désormais au rouge, et nous avons le devoir d'agir.

Le Groupe mondial d'intervention des Nations Unies en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, que j'ai mis en place le mois dernier, a formulé quelques recommandations initiales à l'attention des États Membres, des institutions financières internationales et d'autres acteurs. En ce qui concerne les denrées alimentaires, nous exhortons tous les pays à maintenir les marchés ouverts, à éviter d'imposer des restrictions injustifiées et superflues à l'exportation et à mettre leurs réserves à la disposition des pays menacés par la faim et la famine. L'heure n'est pas au protectionnisme. Les appels humanitaires doivent être intégralement financés. Les populations du monde qui sont prises au piège d'une crise ne peuvent pas payer le prix de cette guerre. En ce qui concerne l'énergie, l'utilisation des stocks stratégiques et des réserves additionnelles pourrait contribuer dans l'immédiat à atténuer la crise énergétique. Mais, à moyen et long terme, la seule solution est d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, qui ne sont pas affectées par les fluctuations du marché. Cela permettra d'éliminer progressivement le charbon et tous les autres combustibles fossiles, d'autant que les énergies renouvelables sont déjà moins chères dans la plupart des cas.

Quant au secteur financier, les institutions financières internationales doivent passer en mode

« urgence ». Il faut que le Groupe des Vingt et les institutions financières internationales prennent des mesures urgentes pour accroître les liquidités et la marge de manœuvre budgétaire, afin que les gouvernements puissent fournir des filets de sécurité aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables. La réforme du système financier mondial que j'appelle de mes vœux ne s'est que trop fait attendre. Toutes ces mesures sont étroitement liées au programme de prévention ainsi qu'à la consolidation et à la pérennisation de la paix.

La guerre en Ukraine doit cesser maintenant. Des négociations sérieuses doivent être menées pour parvenir à la paix, sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité est chargé de maintenir la paix et de le faire dans un esprit de solidarité. Je regrette profondément les divisions qui empêchent le Conseil de sécurité d'agir non seulement en ce qui concerne l'Ukraine, mais également s'agissant d'autres menaces à la paix et à la sécurité dans le monde. J'exhorte le Conseil à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à la guerre et atténuer ses répercussions sur la population ukrainienne qui souffre mais aussi sur les populations vulnérables et les pays en développement dans le monde entier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Depuis mon dernier exposé au Conseil le 17 Mars (voir S/PV.8998), la situation en matière de sécurité en Ukraine s'est considérablement détériorée. Le nombre de civils ukrainiens tués a plus que doublé. Les villes ukrainiennes continuent d'être pilonnées impitoyablement, et souvent aveuglément, par des tirs d'artillerie lourde ou des bombardements aériens. Des centaines de milliers de personnes, y compris des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, restent prises au piège dans des zones encerclées et vivent dans des conditions cauchemardesques. Les ravages causés à Marioupol et à d'autres villes ukrainiennes sont une des caractéristiques honteuses de cette guerre insensée.

L'horreur a franchi un nouveau cap ce week-end, lorsque sont apparues des images choquantes montrant des civils morts, certains les mains liées, gisant dans les rues de Boutcha, une ville située près de Kyïv qui était auparavant contrôlée par les forces russes. Dans cette même localité, de nombreux corps ont également

été découverts dans un charnier. Les organisations non gouvernementales et les médias ont aussi relayé des allégations selon lesquelles des civils auraient été victimes d'exécutions sommaires, de viols et de pillages dans les régions de Tchernihiv, Kharkiv et Kyïv.

À l'écart des combats, les efforts diplomatiques pour mettre fin à la guerre, notamment les pourparlers directs entre les représentants ukrainiens et russes, se poursuivent. Nous félicitons le Gouvernement turc d'avoir accueilli ces discussions, et nous saluons les efforts entrepris par de nombreux autres acteurs pour dialoguer avec la Russie et l'Ukraine en vue d'instaurer la paix. Nous nous félicitons que les parties soient disposées à poursuivre le dialogue afin de parvenir à un accord mutuel. Pour cela, il faut de la bonne foi et des efforts sincères, et il faut que les avancées des négociations se traduisent rapidement par des mesures concrètes sur le terrain.

Même si une réduction des effectifs militaires russes et des attaques autour de Kyïv et Tchernihiv est signalée, ces mesures ne doivent pas être purement tactiques ni se résumer à un repositionnement des forces pour relancer des attaques contre des villes ukrainiennes à d'autres endroits. L'Assemblée générale a appelé à deux reprises les forces russes à se retirer intégralement du territoire ukrainien et à cesser toutes leurs opérations militaires.

Nous prenons également note du retrait signalé des forces russes des alentours du site nucléaire de Tchernobyl. L'Agence internationale de l'énergie atomique a dit espérer que cette évolution lui permettra de déployer une mission d'assistance et d'appui pour fournir des conseils techniques et acheminer du matériel, le cas échéant, dans les plus brefs délais. Tous les sites nucléaires ukrainiens doivent être pleinement protégés et sécurisés. Il faut éviter de mener des opérations militaires dans ces sites ou à leurs abords.

Les statistiques racontent une histoire tragique, bien qu'incomplète. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), au moins 1 480 civils ont été tués et au moins 2 195 autres ont été blessés entre le 24 février et le 4 avril. Le HCDH estime que les chiffres réels sont beaucoup plus élevés.

Nous sommes vivement préoccupés par l'utilisation persistante d'armes explosives à large rayon d'impact dans des zones peuplées ou à proximité. Ces armes sont la cause de la plupart des pertes civiles, et elles entraînent la destruction massive d'infrastructures

civiles, notamment des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des écoles, des stations d'eau et des systèmes électriques. Le HCDH a reçu des informations crédibles selon lesquelles les forces russes ont utilisé des armes à sous-munitions dans des zones peuplées à au moins 24 reprises. Les allégations selon lesquelles les forces ukrainiennes auraient utilisé de telles armes font également l'objet d'une enquête.

Comme l'a souligné la Haute-Commissaire, les attaques aveugles sont interdites par le droit international humanitaire et pourraient constituer des crimes de guerre. La destruction massive de biens de caractère civil et le grand nombre de victimes civiles indiquent clairement que les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution ne sont pas suffisamment respectés.

Dans les villes assiégées, la nette augmentation du taux de mortalité des civils peut également être attribuée à la perturbation des soins médicaux et des services de base. Les personnes handicapées et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. Au 4 avril, l'Organisation mondiale de la Santé signalait 85 attaques contre des installations sanitaires, qui ont fait au moins 72 morts et 43 blessés.

Nous sommes grandement préoccupés par les informations faisant état d'arrestations arbitraires et de la disparition forcée de personnes ayant pris ouvertement position contre l'invasion russe. Au 30 mars, le HCDH avait recensé l'arrestation arbitraire et la possible disparition forcée de 22 journalistes et membres de la société civile dans les régions de Kyïv, Kherson, Louhansk et Zaporijia. Dans les régions sous contrôle russe, 24 représentants locaux ont également été arrêtés, dont 13 relâchés par la suite. Nous demandons la libération immédiate de toutes les personnes détenues arbitrairement, y compris les journalistes, les représentants locaux, les activistes de la société civile et autres.

Toujours au 30 mars, le HCDH avait recensé la mort de sept journalistes et professionnels des médias depuis le début des hostilités. Quinze autres ont été visés par des attaques armées, et neuf d'entre eux ont été blessés.

Des allégations de violences sexuelles liées au conflit perpétrées par les forces russes se font également jour, y compris des viols collectifs et des viols devant des enfants. Les forces ukrainiennes et les milices de défense civile sont également visées par des allégations

de violence sexuelle. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine continue de vérifier toutes ces allégations.

Les vidéos choquantes montrant des prisonniers de guerre des deux camps subir des mauvais traitements suscitent également notre préoccupation. Tous les prisonniers de guerre doivent être traités avec dignité et dans le plein respect de leurs droits, conformément au droit international humanitaire.

Les nombreuses allégations crédibles de violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, qui nous parviennent de zones récemment reprises aux forces russes, ne doivent pas rester sans réponse. Nous appuyons les efforts pour examiner ces allégations et recueillir des éléments de preuve. Il ne sera pas facile d'établir les responsabilités et de garantir l'administration de la justice pour les actes commis durant la guerre, mais c'est une tâche essentielle.

Il est très réconfortant pour nous de voir la générosité des pays voisins, qui ont accepté des millions de réfugiés, et la solidarité des Ukrainiens, qui accueillent leurs compatriotes déplacés. Alors que plus de 10 millions de personnes sont déplacées soit en Ukraine soit à l'étranger en tant que réfugiés – environ un quart de la population –, l'ONU s'inquiète vivement du risque accru de traite des êtres humains. De fait, des cas suspectés et d'autres avérés de traite des personnes font surface dans les pays voisins, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Cette guerre dévaste actuellement l'Ukraine, mais elle menace également son avenir. Les premières projections résultant des évaluations du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) indiquent que si la guerre se prolonge jusqu'à la fin de 2022, l'Ukraine risque de perdre 18 années de progrès socioéconomiques. Cela ferait reculer le pays et la région de plusieurs décennies et creuserait des failles socioéconomiques profondes et durables.

Les organismes des Nations Unies, notamment le PNUD, s'efforcent de préserver les progrès durement acquis par l'Ukraine en matière de développement. Cela suppose d'aider le Gouvernement à maintenir les structures de gouvernance essentielles et les services de base, y compris par des mesures d'urgence pour préserver les moyens de subsistance, telles que l'assistance pécuniaire.

La guerre en Ukraine a porté un coup à l'architecture de sécurité européenne. Ses répercussions économiques sont déjà visibles loin du champ de bataille. Plus la guerre durera, plus elle risquera d'affaiblir les institutions et mécanismes mondiaux chargés de préserver la paix et la sécurité.

Cette guerre a été lancée par choix. Cette guerre n'est pas inévitable, tout comme les souffrances qu'elle cause. L'ONU est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à y mettre fin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Comme les membres du Conseil viennent de l'entendre de la part du Secrétaire général et de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, les civils ukrainiens font les frais de cette guerre. Je voudrais parler brièvement des besoins humanitaires et de ce que nous faisons pour y répondre, avant d'évoquer mes récents voyages.

Comme nous l'avons entendu, au moins 1430 personnes ont été tuées au cours des six dernières semaines, dont plus de 121 enfants, et nous savons probablement qu'il s'agit d'une grave sous-estimation. Des habitations et des infrastructures civiles – des ponts, des hôpitaux et des écoles – ont été endommagées et détruites. Selon les statistiques actuelles sur les déplacements, plus de 11,3 millions de personnes ont été forcées de fuir leur foyer, dont plus de 4,2 millions sont désormais réfugiées dans les pays voisins et généreux que Rosemary DiCarlo vient d'évoquer. Au total, plus d'un quart de la population ukrainienne a fui dans ce laps de temps extrêmement court. Malheureusement, ces chiffres vont probablement continuer d'augmenter jusqu'à ce qu'il y ait une trêve et un peu de paix.

Les offensives et contre-offensives terrestres et aériennes rendent la vie presque impossible pour de nombreux civils en Ukraine. Les familles, les personnes âgées, les femmes et les enfants sont bloqués par les combats depuis déjà trop longtemps. Depuis plus de cinq semaines, les habitants de Marioupol sont pris au piège des combats, et il est bien connu que Marioupol est le centre de l'enfer. D'autres villes – comme Tchernihiv, Soumy et Kharkiv – n'ont pas accès aux biens et services essentiels.

Des conditions dangereuses entravent nos efforts pour avoir accès aux civils, ou leur capacité à avoir accès à nous. Nous tenons à réaffirmer que les civils doivent être autorisés à se déplacer vers des zones plus sûres sans craindre de faire l'objet d'attaques et selon leur propre choix. Il est essentiel que toutes les parties au conflit respectent leurs obligations en vertu du droit humanitaire international afin de protéger les civils et de garantir aux organisations humanitaires impartiales un accès sûr, rapide et sans entrave à tous les civils qui ont besoin d'assistance, où qu'ils se trouvent en Ukraine.

Alors que le monde assiste à l'augmentation exponentielle des besoins humanitaires en Ukraine, l'ONU et les organisations partenaires font tout ce qui est en leur pouvoir pour accroître considérablement leur appui aux civils touchés. Comme nous l'avons déjà indiqué dans cette salle (voir S/PV.8988), 6 000 bénévoles de la Croix-Rouge ukrainienne, ainsi que des organisations non gouvernementales locales dans l'est de l'Ukraine, sont en première ligne et poursuivent leur travail sans relâche pour porter assistance aux communautés. Le Programme alimentaire mondial a fourni une aide alimentaire et une assistance pécuniaire à plus de 1,3 million de personnes et compte porter ce chiffre à 2,5 millions de personnes ce mois-ci.

Les partenaires du secteur de la santé signalent que plus de 180 tonnes de fournitures médicales ont été livrées en Ukraine et que 470 tonnes supplémentaires sont en cours d'acheminement. Cela permettra de répondre aux besoins sanitaires d'environ 6 millions de personnes dans les mois à venir. Je me réjouis également – cela semble être un mot étrange dans le contexte de l'Ukraine – qu'après de nombreux efforts, un autre convoi ait été envoyé aujourd'hui de notre centre humanitaire de Dnipro vers l'extrême est du pays.

Aujourd'hui, des produits alimentaires, des vêtements d'hiver, des articles non alimentaires, des médicaments et des trousseaux d'hygiène ont été déchargés et fournis à la Croix-Rouge ukrainienne et parviendront aux personnes qui en ont le plus besoin. Après avoir notifié les deux parties – un processus formel dans lequel le Comité international de la Croix-Rouge et nous-mêmes sommes engagés – quatre convois des Nations Unies au total ont apporté une assistance essentielle aux habitants de certaines des villes encerclées du fait de la guerre et touchées par les combats en cours. Plusieurs autres sont prévus. Il s'agit de mesures initiales, mais elles constituent une base pour étendre la portée de nos efforts et aller bien au-delà d'un convoi par jour.

Je voudrais me joindre au Secrétaire général et à la Secrétaire générale adjointe et exprimer mon inquiétude face aux informations de plus en plus nombreuses que nous recevons concernant la traite d'êtres humains et la violence, ainsi que l'exploitation et les atteintes sexuelles en Ukraine et dans la région. Comme toujours, les femmes et les enfants déplacés sont les plus touchés par les terribles faits dont nous sommes témoins. Nous sommes en train de renforcer les services de protection contre la violence fondée sur le genre par l'entremise d'organismes qui fournissent des soins spécialisés aux survivants et des organisations de la société civile en Ukraine, qui sont nombreuses. Ces services sont conçus et mis en œuvre directement en collaboration avec et par la société civile ukrainienne, notamment les organisations dirigées par des femmes.

Je m'adresse aujourd'hui au Conseil de sécurité depuis Genève, après être rentré de Moscou dans la nuit. Comme tous les membres le savent, le Secrétaire général, ainsi qu'il l'a dit tout à l'heure, m'a chargé d'établir le contact entre les deux parties pour des raisons humanitaires, afin d'explorer des moyens spécifiques et durables de réduire les souffrances humanitaires, notamment et en particulier des efforts en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire.

Hier, à Moscou, j'ai eu des échanges longs et francs avec le Ministre des affaires étrangères, Sergey Lavrov, et son adjoint, Sergey Vershinin, puis séparément avec Alexander Fomin, le Vice-Ministre de la défense. Lors de mes rencontres avec ces hauts responsables, j'ai également abordé, outre les possibilités d'un cessez-le-feu humanitaire, la question des convois humanitaires et du libre passage, y compris les quatre convois que j'ai déjà mentionnés. J'ai souligné les possibilités de renforcer cette coopération, en présentant des propositions spécifiques pour des arrêts d'opérations militaires mutuellement convenus afin de permettre l'évacuation des civils et le libre passage d'une aide vitale – en fait, pour des pauses humanitaires dans différentes régions de l'Ukraine afin de sauver des vies et de garantir un minimum de sécurité aux habitants de ces régions.

Mes interlocuteurs à Moscou ont accueilli ces propositions et m'ont assuré de leur intention d'étudier attentivement ces idées que je leur ai présentées. Nous sommes convenus de rester en contact étroit. Je suis sorti de ces réunions avec la conviction que nous avons un très long chemin à parcourir. Mais il faut le parcourir, et nous allons le parcourir. Demain, j'ai l'intention de me

rendre en Ukraine pour discuter jeudi à Kyïv avec les hauts responsables du Gouvernement ukrainien de ces mêmes questions et d'autres qu'ils ne manqueront pas de me présenter, et pour voir de mes propres yeux, avec notre coordonnateur pour la crise en Ukraine, Amin Awad, comment se déroulent les interventions humanitaires.

Grâce aux contributions généreuses des donateurs, principalement des gouvernements représentés dans cette salle, la réponse humanitaire a été intensifiée depuis février, ce qui nous a permis de répondre aux besoins de 1,5 million de personnes. Nous aurons besoin d'un appui financier soutenu pour répondre aux besoins en Ukraine. Et comme le Secrétaire général, je tiens à souligner, comme il l'a fait avec insistance, qu'il ne faut pas détourner les financements alloués à d'autres crises. L'Afghanistan n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Comme David Beasley l'a indiqué au Conseil la semaine dernière (voir S/PV.9008), les conflits, les chocs climatiques et la maladie à coronavirus (COVID-19), qui ont été aggravés par la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant évoquée par le Secrétaire général, pourraient plonger 47 millions de personnes supplémentaires dans le monde dans une insécurité alimentaire grave. Le nombre total de personnes dans le monde qui ne sauront pas d'où viendra leur prochain repas pourrait atteindre le chiffre astronomique de 325 millions de personnes. C'est, de très loin, le chiffre le plus élevé au cours de notre histoire récente et bien plus du double de ce qu'il était il y a trois ans.

En conclusion, comme d'autres, je rappelle au Conseil ce qu'il sait déjà, à savoir que le monde ne peut se permettre cette guerre, et le peuple ukrainien non plus. Et comme d'autres, j'appelle tous les membres du Conseil et les États Membres qui ont de l'influence à appuyer tous les efforts, quels qu'en soit l'origine, visant à instaurer la paix et à atténuer les souffrances humanitaires. Pour le peuple ukrainien, pour celles et ceux qui, dans le monde entier, n'ont pas les moyens de supporter le fardeau supplémentaire que cette guerre leur impose, à eux et à nous tous, nous devons, comme l'a dit le Secrétaire général, faire taire les armes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine.

Le Président Zelenskyy (*parle en ukrainien ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je remercie la Présidente du Conseil de sécurité de cette

occasion qui m'est donnée. Je suis sûr que tous les représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies m'entendront aujourd'hui.

Hier, je suis rentré de notre ville de Boutcha, récemment libérée des troupes russes, non loin de Kyïv. Il est difficile de trouver un crime qu'elles n'y auraient pas commis. Les soldats russes ont cherché et tué délibérément tous ceux qui servaient notre pays. Ils ont abattu des femmes devant leur maison alors qu'elles étaient simplement sorties pour voir si quelqu'un était encore en vie. Ils ont tué des familles entières – adultes et enfants – et ont essayé de brûler les corps.

Je m'adresse au Conseil de sécurité au nom des personnes qui honorent chaque jour la mémoire des défunts, la mémoire des civils qui sont morts, tués d'une balle dans la nuque, tués après avoir été torturés. Certains d'entre eux ont été abattus dans les rues, d'autres ont été jetés dans des puits et sont morts dans la souffrance.

D'autres ont été tués dans leurs appartements, soufflés par des grenades. Des civils ont été écrasés dans leur voiture, au milieu de la route, par des chars, juste pour le plaisir. Les Russes ont coupé des membres, tranché des gorges. Des femmes ont été violées et tuées devant leurs enfants. Leurs langues ont été arrachées uniquement parce que les agresseurs n'ont pas entendu ce qu'ils voulaient entendre de leur part.

En quoi est-ce différent de ce qu'ont fait d'autres terroristes tels que Daech dans les territoires qu'ils occupaient ? Dans ce cas, toutefois, il s'agit d'un membre du Conseil de sécurité, qui détruit l'unité interne et les frontières d'un État souverain, qui viole les droits de dizaines de pays qui défendent leur droit à l'autodétermination.

Les agresseurs poursuivent une politique systématique de destruction de la diversité ethnique et religieuse. Ils déclenchent des guerres qu'ils mènent sciemment de façon à tuer le plus grand nombre possible de civils ordinaires et à détruire le plus grand nombre possible de villes, ne laissant qu'un champ de ruines et des charniers dans les pays où ils déploient leurs troupes.

Les membres du Conseil l'ont vu. Les agresseurs soutiennent la haine au niveau de l'État et cherchent à l'exporter dans d'autres pays grâce à leur système de propagande et de corruption politique. Ils provoquent une crise alimentaire mondiale qui pourrait conduire à la famine en Afrique, en Asie et sur d'autres continents, semant inexorablement le chaos politique à grande

échelle dans de nombreux pays et détruisant leur sécurité intérieure.

Où est donc la sécurité que le Conseil de sécurité est censé garantir ? Elle n'est pas là, bien qu'il y ait un Conseil de sécurité. Où est donc la paix ? Où sont ces garanties que l'ONU est censée appliquer ?

De toute évidence, cette institution clef du monde, qui doit veiller à ce que tous les agresseurs soient ramenés sur le chemin de la paix, ne peut tout simplement pas fonctionner efficacement.

Le monde peut aujourd'hui voir ce que l'armée russe a fait à Boutcha pendant qu'elle occupait cette ville. Mais le monde n'a pas encore vu ce qu'elle a fait dans d'autres villes et régions occupées de notre pays. La géographie peut être différente, mais la cruauté est la même, les crimes sont les mêmes et la responsabilité doit être inéluctable.

Je voudrais rappeler aux membres du Conseil l'Article 1 du Chapitre I de la Charte des Nations Unies. Quel est le but de l'Organisation ? Son but est de maintenir la paix et de s'assurer que cette paix est défendue. Et maintenant la Charte des Nations Unies est littéralement violée dès l'Article 1. À quoi servent dès lors tous les autres articles de la Charte ?

Aujourd'hui, à la suite des actions de la Russie dans notre pays, l'Ukraine, les crimes de guerre les plus terribles que nous ayons vus depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ont été commis, et ils l'ont été par les troupes russes qui détruisent délibérément les villes ukrainiennes, les réduisant en cendres avec leur artillerie et leurs frappes aériennes. Ils bloquent délibérément des villes, créant une famine de masse ; ils tirent sur des colonnes de civils qui tentent de fuir les hostilités. Ils font même délibérément sauter des abris où les civils se cachent pour échapper aux frappes aériennes.

Ils créent délibérément dans les territoires temporairement occupés les conditions pour qu'un maximum de civils soient tués. Le massacre dans notre ville de Boutcha n'est hélas qu'un exemple parmi tant d'autres de ce que les occupants ont fait dans notre pays au cours des 41 derniers jours. Il y a beaucoup d'autres villes et lieux similaires sur lesquels le monde n'a pas encore appris toute la vérité.

Marioupol, Kharkiv, Tchernobyl, Okhtyrka, Borodyanka et des dizaines d'autres communautés ukrainiennes sont toutes semblables à Boutcha. Je sais parfaitement – et les membres du Conseil aussi – ce que

les représentants de la Russie diront en réponse aux accusations de ces crimes. Ils l'ont dit à maintes reprises auparavant, notamment après que leurs forces ont abattu le Boeing de la Malaysia Airlines au-dessus du Donbass avec leurs propres armes, ou pendant la guerre en Syrie. Ils accuseront tout le monde pour justifier leurs actions. Ils diront qu'il existe différentes versions de ce qui s'est passé, et qu'il est donc impossible d'établir laquelle est vraie. Ils prétendront même que les corps des personnes tuées auraient été jetés et que toutes les vidéos sont mises en scène.

Mais nous sommes en 2022. Nous avons des preuves concluantes. Il y a des images satellites. Et nous pouvons mener des enquêtes approfondies et transparentes. C'est ce qui nous intéresse aujourd'hui : un accès maximal pour les journalistes, une coopération maximale avec les institutions internationales, l'implication de la Cour pénale internationale, une vérité complète et une responsabilité totale.

Je suis convaincu que chaque État Membre de l'ONU devrait s'y intéresser. Pourquoi ? Pour punir une fois pour toutes ceux qui se considèrent comme privilégiés et qui croient pouvoir agir impunément. Nous devons montrer à tous les autres criminels de guerre potentiels dans le monde qu'ils seront eux aussi punis. Si le plus puissant est puni, alors tous le seront.

Pourquoi la Russie est-elle venue en Ukraine ? Je vais vous le dire, Madame la Présidente. C'est parce que les dirigeants russes se sentent comme les colonisateurs des temps anciens. Ils ont besoin de nos richesses, de notre peuple. Les Russes ont déjà déporté des centaines de milliers de nos citoyens dans leur pays. Ils ont enlevé plus de 2 000 enfants, et ils continuent.

La Russie veut transformer les Ukrainiens en esclaves silencieux. L'armée russe pille ouvertement les villes et les villages qu'elle a capturés. Il s'agit d'un pillage à grande échelle. Elle vole tout, de la nourriture aux boucles d'oreilles en or qui sont arrachées, couvertes de sang. Nous avons affaire à un État qui transforme le droit de veto au Conseil de sécurité en droit de tuer, ce qui sape toute l'architecture de sécurité mondiale. Cela lui permet de rester impuni, alors il détruit tout ce qu'il peut.

Si cela continue, les pays ne pourront compter que sur la seule puissance de leurs armes pour assurer leur sécurité, et non sur le droit international, ni sur les institutions internationales. L'ONU pourra tout simplement être fermée.

Êtes-vous prêts à fermer l'ONU ? Pensez-vous que l'ère du droit international est révolue ? Si votre réponse est non, vous devez agir maintenant.

La Charte des Nations Unies doit être restaurée immédiatement. Le système des Nations Unies doit être réformé immédiatement, afin que le droit de veto ne soit pas un droit de tuer. Il doit y avoir une représentation équitable de toutes les régions du monde au sein du Conseil de sécurité. L'agresseur doit être immédiatement amené à faire la paix. Il faut faire montre de détermination. Pour être franc, il y a longtemps qu'il aurait fallu mettre un terme à la litanie des massacres en Syrie, en Somalie, en Afghanistan, au Yémen ou en Libye. Si la tyrannie s'était vu ne serait-ce qu'une fois opposer ce type de réponse à la guerre qu'elle livrait, elle aurait disparu. Si une véritable paix avait alors été garantie, la face du monde en aurait été changée. Alors peut-être, mon pays ne serait pas le théâtre d'une guerre contre notre peuple ukrainien, contre nos citoyens. Le monde regardait, pourtant, mais il n'a pas voulu voir l'occupation de la Crimée, la guerre contre la Géorgie, la saisie de toute la Transnistrie à la République de Moldova, ou la manière dont la Russie préparait le terrain à d'autres conflits et d'autres guerres à proximité de ses frontières.

Comment pouvons-nous y mettre un terme ? L'armée russe et ceux qui lui donnent ses ordres doivent immédiatement être traduits en justice pour les crimes de guerre commis sur le territoire ukrainien. Quiconque a donné des ordres criminels et les a exécutés en tuant notre peuple sera traduit devant un tribunal, qui doit être basé sur le modèle de Nuremberg. Je voudrais rappeler aux diplomates russes que von Ribbentrop n'a pas échappé au châtement pour les crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Je tiens aussi à rappeler aux architectures de la politique criminelle russe qu'Adolf Eichmann non plus n'est pas resté impuni. Aucun des coupables n'échappera au châtement, pas un seul.

Mais le plus important est que l'heure est aujourd'hui venue de transformer ce système, dont l'ONU est la pièce maîtresse. À cette fin, nous proposons d'organiser une conférence mondiale. Nous demandons qu'elle se tienne ici, à Kyïv, qui a retrouvé la paix, afin de déterminer comment nous allons réformer le système de sécurité mondiale, comment nous pouvons établir des garanties pour la reconnaissance des frontières et l'intégrité des États, et comment nous entendons concrétiser la primauté du droit international.

Il est parfaitement clair à présent que les objectifs fixés à San Francisco en 1945, lorsque l'organisation

internationale chargée de la sécurité mondiale a été créée, n'ont pas été atteints, et qu'il sera impossible de les atteindre sans réformer. Nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour transmettre à la prochaine génération une Organisation des Nations Unies efficace, capable de répondre de manière préventive aux problèmes de sécurité et, par là-même, de garantir la paix, de prévenir les agressions et de contraindre les agresseurs à revenir à la paix. L'Organisation doit également avoir la volonté et la capacité de punir en cas de violation des principes de la paix. Il ne doit plus y avoir ni exceptions, ni privilèges. Toutes les parties prenantes aux relations internationales doivent être considérées sur un pied d'égalité, indépendamment de leur puissance économique, de leur superficie ou de leurs ambitions individuelles. Le pouvoir de la paix, de la justice et de la sécurité auxquelles l'humanité a toujours aspiré doit l'emporter.

L'Ukraine est prête à servir de siège à l'un des principaux bureaux de ce système de sécurité nouvelle formule. À l'instar de l'Office de Genève chargé des droits humains ou de l'Office de Nairobi compétent pour la protection de l'environnement, à Kyïv, nous pourrions accueillir un office des Nations Unies spécialisé dans la prévention aux fins du maintien de la paix. Je voudrais rappeler notre mission pacifique en Afghanistan, où nous, Ukrainiens, avons permis, à nos propres frais, l'évacuation de plus d'un millier de personnes. La tension était à son comble, mais les gens avaient besoin d'aide et, comme d'autres États, l'Ukraine s'est portée à leur secours. Nous avons accueilli des personnes de nationalités et de confessions différentes, des citoyens afghans et des ressortissants de pays européens, des États-Unis et du Canada. Nous n'avons fait aucune distinction entre tous ceux qui avaient besoin d'aide, peu importait qu'il s'agisse de nos propres concitoyens ou de quelqu'un d'autre. Nous les avons tous secourus.

Si, à chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, les êtres humains pouvaient être certains qu'une aide était en route, le monde serait sans aucun doute plus sûr. L'Ukraine a donc le droit moral de proposer une réforme du système de sécurité mondiale. Nous avons prouvé que nous tendions la main à autrui non seulement dans les bons moments, mais aussi dans les moments difficiles. Nous avons maintenant besoin que le Conseil de sécurité adopte des résolutions pour la paix en Ukraine. S'il ne sait pas comment y parvenir, il a deux options. Premièrement, il peut exclure la Russie, à l'origine de l'agression et de la guerre, afin qu'elle ne puisse pas bloquer l'adoption de résolutions sur sa propre agression

et sa propre guerre, puis mettre tout en oeuvre pour instaurer la paix. L'autre option consiste pour le Conseil à montrer comment il peut se réformer et changer pour œuvrer véritablement à la paix. Si le format actuel est inaltérable et qu'il n'y a pas d'autre possibilité, alors la dernière option est la dissolution, pure et simple. Je suis convaincu que le Conseil peut éviter cette troisième option. L'Ukraine a besoin de paix. Nous avons besoin de paix. L'Europe a besoin de paix, et le monde a besoin de paix.

Enfin, j'invite les participants à bien vouloir regarder une courte vidéo. Je demande au Conseil de m'accorder encore une minute de son temps. Cette vidéo illustre ce qui remplace le pouvoir du Conseil lorsqu'un acteur, un seul, abuse de ses droits. Voilà ce que donne l'impunité. Je demande aux membres de bien vouloir regarder cette vidéo, puisque toute le monde n'a pas la possibilité de venir dans notre pays pour le constater de ses propres yeux. Je leur demande donc de regarder ce bref aperçu.

La Présidente (*parle en anglais*) : Nous lancerons la vidéo dès que les difficultés techniques auront été résolues.

Je remercie S. E. M. Zelenskyy de ses remarques éloquentes et percutantes. En ma qualité de représentante du Royaume-Uni, je tiens à féliciter le Président ukrainien de son leadership en temps de guerre et du courage et de la bravoure extraordinaires du peuple ukrainien face à cette invasion illégale et non provoquée.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens moi aussi à remercier les Émirats arabes unis et l'Ambassadrice Nusseibeh de leur présidence fructueuse du Conseil de sécurité au mois de mars. À l'entame de la présidence britannique du Conseil, je tiens à remercier le Royaume-Uni de son leadership et d'avoir organisé cette séance indispensable sur l'Ukraine aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général de ses observations, et les autres intervenants de leurs exposés. Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Président Zelenskyy. J'ai été très émue par le discours qu'il a récemment prononcé devant le Congrès des États-Unis, et nous sommes véritablement honorés de sa participation

aujourd'hui, compte tenu des circonstances auxquelles lui et l'Ukraine sont actuellement confrontés.

Je suis rentrée hier soir d'un déplacement en République de Moldova et en Roumanie. J'ai vu de mes propres yeux la crise des réfugiés provoquée par la guerre intolérable que livre la Russie. J'ai parlé à des réfugiés qui m'ont fait part de leur souhait de rentrer chez eux. Nous avons tous vu les images d'immeubles bombardés à la télévision. Mais ce que nous n'avons pas vu, c'est que derrière ces immeubles détruits il y a des vies et des familles qui ont elles aussi été détruites. J'ai rencontré des femmes et des enfants qui ont fui l'Ukraine. Ils ont quitté le seul endroit où ils aient jamais vécu, toute leur vie tenant dans des sacs à dos. Voilà des conversations qui vous font réfléchir.

Une jeune femme avec qui j'ai parlé était là avec son petit frère de 6 ans, autiste et souffrant d'un cancer. Leur mère célibataire les a aidés à s'enfuir pour sauver leurs vies, mais la guerre russe a interrompu les soins dont son frère a désespérément besoin. Une autre femme à qui j'ai parlé a fui Odessa avec son enfant de 8 ans. Le père de l'enfant, resté sur place, leur a dit qu'un obus était tombé juste à côté de leur appartement ce soir-là. Ils auraient tout à fait pu être tués s'ils n'étaient pas partis.

Une troisième femme que j'ai rencontrée m'a dit qu'auparavant elle aimait beaucoup voyager mais qu'elle n'aurait jamais cru que son prochain voyage consisterait à fuir pour rester en vie. Lorsque je lui ai demandé d'où elle venait, elle a commencé à répondre puis s'est arrêtée, les larmes aux yeux. Elle a alors dit, « Je suis désolée. Je ne sais pas si je dois dire que je vis à Kyïv ou que je vivais à Kyïv ». Elle était en train de réaliser à cet instant précis à quel point sa vie avait été bouleversée par cette guerre insensée.

Ce sont là trois histoires sur les plus de 10 millions de personnes – 6 millions de déplacés et 4 millions qui ont quitté l'Ukraine. Ces 4 millions de personnes ont pu compter sur la générosité de pays tels que la République de Moldova, la Roumanie, la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et d'autres dans toute la région et dans le monde pour les accueillir et les soutenir, ainsi que tous ceux qui ont quitté l'Ukraine pour se mettre en sécurité.

Les voisins de l'Ukraine subissent de plein fouet la plus grave crise des réfugiés qu'ait connue l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Je voudrais dire à ces pays qu'ils peuvent compter sur les États-Unis en tant que partenaire engagé. C'est pourquoi les États-Unis ont annoncé récemment qu'ils étaient prêts à mobiliser

plus d'un milliard de dollars supplémentaires pour financer l'aide humanitaire en faveur des personnes touchées par la guerre russe en Ukraine et par ses graves conséquences dans le monde entier. C'est aussi pourquoi les États-Unis vont accueillir jusqu'à 100 000 Ukrainiens et ressortissants d'autres pays qui fuient l'agression de la Russie. Nous continuerons de contribuer aux efforts humanitaires pour aider la population ukrainienne et tous ceux qui fuient la violence de Poutine.

Néanmoins, aussi déchirants que puissent être les récits que j'ai entendus en République de Moldova et en Roumanie, certaines histoires ne seront jamais entendues : celles des personnes que nous avons vues sur les images en provenance de Boutcha. Nous avons tous vu les photos macabres de ces corps sans vie gisant dans la rue, les personnes ayant apparemment été exécutées sommairement, les mains liées dans le dos. Alors que nous nous employons à vérifier de manière indépendante les faits présentés sur ces images, je rappelle au Conseil que, s'appuyant sur les informations actuellement disponibles, les États-Unis ont déterminé que des membres des forces de la Russie avaient commis des crimes de guerre en Ukraine. Avant même de voir les images de Boutcha, le Président Zelenskyy, à l'instar d'autres acteurs dans la région, avait signalé que des enfants étaient victimes d'enlèvements, et nous l'avons entendu répéter ces propos aujourd'hui. Des maires, des médecins, des chefs religieux, des journalistes et tous ceux qui osent défier l'agression de la Russie sont aussi enlevés. Certains d'entre eux, selon des informations crédibles, fournies notamment par le conseil municipal de Marioupol, ont été emmenés dans des camps de « filtration », où les forces russes seraient en train de contraindre des dizaines de milliers de citoyens ukrainiens à se réinstaller en Russie. Selon les informations reçues, les agents fédéraux russes chargés de la sécurité confisquent les passeports et les cartes d'identité, prennent les téléphones portables et séparent les familles. Je n'ai pas besoin de dire à voix haute ce que rappellent ces prétendus camps de « filtration ». Cela fait froid dans le dos et nous ne pouvons pas faire semblant de ne rien voir.

Nous constatons chaque jour un peu plus à quel point la Russie méprise les droits de l'homme. C'est pourquoi j'ai annoncé hier que les États-Unis, en coordination avec l'Ukraine et de nombreux autres États Membres de l'ONU, allaient demander que la Russie soit suspendue du Conseil des droits de l'homme. Compte tenu des preuves qui s'accumulent, la Russie ne devrait pas occuper une position d'autorité au sein d'un

organe dont le but même est de promouvoir le respect des droits de l'homme. C'est non seulement le comble de l'hypocrisie, mais c'est également dangereux.

La Russie utilise son statut de membre du Conseil des droits de l'homme pour diffuser sa propagande et vouloir faire croire qu'elle se préoccupe réellement des droits de l'homme. D'ailleurs, nous entendrons une partie de cette propagande ici aujourd'hui. Je le sais. Je ne ferai pas à la Russie l'honneur de répondre à ces mensonges, mais je voudrais dire que tous les mensonges qui sortiront de la bouche du représentant russe seront de nouvelles preuves que la Russie n'a rien à faire au Conseil des droits de l'homme.

Centquarante États Membres ont voté pour condamner la guerre non provoquée de la Russie et la crise humanitaire qu'elle a infligée au peuple ukrainien. Voici le message que j'adresse à toutes les personnes réunies dans cette salle : l'heure est venue de traduire ces paroles en actes et de montrer au monde que nous pouvons travailler de manière responsable. Comme le Président Zelenskyy, j'estime que l'heure exige que les puissances et les dirigeants mondiaux responsables fassent preuve de courage et se dressent contre la menace dangereuse et non provoquée que la Russie fait peser sur l'Ukraine et sur le monde.

Le Secrétaire général a déclaré qu'il incombait au Conseil de sécurité de lutter contre cette menace. C'est vrai, mais cette responsabilité incombe également aux dirigeants de l'ONU et aux dirigeants du monde entier, à tous les États Membres qui ont une voix à l'Assemblée générale. Aucun pays ne doit protéger l'agression de la Russie. Suspendre la Russie du Conseil des droits de l'homme est une mesure que nous avons le pouvoir de prendre tous ensemble à l'Assemblée générale. Nos votes peuvent réellement changer la donne. La participation de la Russie aux travaux du Conseil des droits de l'homme porte atteinte à la crédibilité du Conseil. Elle nuit à l'ONU dans son ensemble. Et ce n'est pas normal.

Unissons-nous pour faire ce qui est juste et pour faire justice aux Ukrainiens. Prenons cette mesure pour les aider à commencer à reconstruire leurs vies. Soyons à la hauteur du courage du Président Zelenskyy, que nous sommes profondément honorés d'accueillir parmi nous aujourd'hui. Je voudrais que le Président Zelenskyy sache que nous nous tenons aux côtés du peuple ukrainien tandis qu'il tient tête à cette attaque brutale contre sa souveraineté, sa démocratie et sa liberté.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Ambassadrice Nusseibeh d'avoir dirigé nos travaux durant le mois de mars et je souhaite au Royaume-Uni et à vous-même, Madame la Présidente, plein succès dans la conduite de notre travail en commun ce mois-ci.

L'Albanie souhaite la bienvenue au Président Zelenskyy à la présente séance. Ses paroles sont douloureuses à entendre, et son récit de ce que vit l'Ukraine sous l'occupation russe est révoltant. Nous sommes à ses côtés et aux côtés de ses compatriotes – tous ukrainiens – qui résistent de façon héroïque et font preuve d'une résilience qui force l'admiration du monde entier. Ils ne sont pas seuls. Le monde est de leur côté parce qu'ils sont du côté du droit, de la justice et, nous l'espérons, de la victoire.

Je veux remercier le Secrétaire général, M. Guterres, de ses propos très clairs et forts. Je remercie également les Secrétaires généraux adjoints, M^{me} DiCarlo et M. Griffiths, de leurs mises à jour.

Il s'agit de la quatorzième séance du Conseil de sécurité sur l'Ukraine depuis le 31 janvier, alors que la guerre d'agression est entrée dans son deuxième mois.

Établissons quelques faits élémentaires, mais significatifs. La Russie marque le pas, et ses rêves impériaux ne mènent nulle part. S'emparer de l'Ukraine s'est finalement avéré impossible. Kyïv était trop difficile à avaler. L'armée russe est en déroute, mais elle n'a pas cessé ses tirs et ses bombardements. Mais tout cela n'est pas nouveau, et tout cela n'est pas une nouvelle.

La véritable nouvelle qui a horrifié le monde entier est ce que la Russie laisse derrière elle – les horreurs indicibles, ces images à glacer le sang dans les régions d'où la Russie se retire ; les images de civils exécutés d'une balle dans la nuque, parfois avec les mains attachées dans le dos ou abattus sur leur bicyclette ; les images de charniers débordant de cadavres ; les images de carnage et de dévastation, y compris les maisons pillées ; les viols et les violences sexuelles – des actes que d'habitude on attribue uniquement à des voyous. Ils découlent des mêmes impulsions cruelles que le bombardement des villes, des maisons, des hôpitaux, des écoles et des jardins d'enfants par les forces russes. Boutcha est un cimetière à ciel ouvert, le visage notoire de l'agression russe.

Nous avons entendu dire maintes et maintes fois que ce n'est pas la Russie. Oui, mais non. Il sera difficile, voire impossible, de convaincre quiconque que

les chars détruits qui encombrant les routes, les mines et les pièges laissés au milieu des décombres et les corps de civils exécutés arbitrairement et gisant dans les rues au milieu des débris sont des mises en scène à des fins de propagande.

Qui pourrait croire que la Russie a agressé l'Ukraine simplement pour protéger les civils, tandis que l'Ukraine est occupée à mettre en scène des films d'horreur ? La Russie peut museler les médias chez elle, mais elle ne peut pas tromper les images satellites et elle ne peut pas berner les journalistes indépendants et les organisations non gouvernementales de défense des droits humains sur le terrain. Attendre que la Russie accepte et dise la vérité, c'est comme attendre Godot. Et il n'arrive jamais.

Ce sont des faits – des preuves incontestables et écoeurantes des atrocités qui ont été commises, le visage hideux de cette folie. De tels crimes, qui ont été constatés par Human Rights Watch et vérifiés par des journalistes professionnels indépendants et respectés, ceux qui sont bannis par les Russes, appellent des réponses, des enquêtes approfondies, une application effective du principe de responsabilité et la justice.

Le Premier Ministre Rama a qualifié ces crimes de terrible douleur et d'horrible honte. La Russie a l'obligation internationale de respecter le droit international humanitaire, les lois de la guerre, notamment les Conventions de Genève de 1949 et leur premier protocole additionnel. La Russie a l'obligation de se conformer à l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice et de suspendre immédiatement ses opérations militaires en Ukraine.

Malheureusement, la Russie a fait un autre choix : celui de ne rien respecter de tout cela et de se soustraire à l'obligation de se plier au droit international. Mais le droit poursuivra la Russie. L'armée russe et ses commandants ne peuvent pas échapper à leur responsabilité. Le nom du boucher de Marioupol, un criminel qui a réduit une ville entière en cendres et qui a fait que ses habitants passent de trois repas par jour à trois repas à peine par semaine, est gravé dans les ruines de la ville.

C'est la raison pour laquelle nous appuyerons l'appel à la suspension de la participation de la Russie au Conseil des droits de l'homme. La résolution 60/251 de l'Assemblée générale, portant création du Conseil, stipule que « les États élus au Conseil observeront les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense

des droits de l'homme ». Comme on le voit, les normes de la Russie sont écœurantes, et sa présence au Conseil est une farce et une profanation d'une instance qui a vocation à être le sanctuaire des droits.

La Russie a annoncé qu'elle allait désormais se concentrer sur l'est de l'Ukraine. Cela signifie qu'elle va y concentrer sa brutalité, dans le cadre de ce qui pourrait finir par devenir une guerre d'usure.

La Russie a bloqué le renouvellement du mandat de la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, privant ainsi la communauté internationale des yeux indépendants dont elle a besoin dans cette région. Malheureusement, cela signifie plus de guerre, plus d'atrocités, d'autres crimes, voire plus de catastrophes humanitaires.

Cette guerre continue de toucher tout particulièrement les femmes et les enfants. Des millions ont été déplacés, la plupart sont seuls, en quête de sécurité. Il est déchirant de voir des mères écrire le nom et l'adresse de leurs enfants sur leur dos afin qu'on puisse les identifier au cas où ils deviendraient orphelins. Nous saluons les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et ses partenaires pour fournir une assistance à l'appui du peuple ukrainien et des millions de réfugiés dans les pays voisins.

Qu'il me soit permis de conclure sur cette note. Rarement l'issue d'une guerre n'aura été aussi désastreuse, à l'opposé de l'objectif poursuivi par l'agresseur. L'armée russe a été vaincue par la résistance ukrainienne, alors que cette armée avait plus d'armes et plus d'effectifs ; la Russie est isolée comme jamais dans son histoire ; elle est devenue le pays le plus sanctionné de l'histoire du monde. Aucun pays ne s'est jamais transformé, en l'espace de 10 jours seulement, d'un acteur mondial en un paria financier et international au point d'être obligé de trouver du réconfort dans le soutien de la Corée du Nord et de la Syrie.

Cette agression et sa surprenante défaite ont une fois pour toutes séparé les destins des Ukrainiens et des Russes car le cas de l'Ukraine est aussi la cause de la démocratie contre la tyrannie et la cleptocratie. C'est un combat entre la volonté d'un peuple et la volonté vicieuse d'un seul individu, dont les actions irresponsables constituent une attaque contre tout ce que nous défendons et qui est directement responsable des perturbations économiques et de l'insécurité alimentaire qui touchent le monde entier. Il peut choisir

de s'arrêter, de retirer ses troupes et de quitter l'Ukraine ou de continuer à s'enfoncer dans l'abîme qu'il a lui-même créé et d'en assumer les conséquences.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je crois comprendre que nous avons réglé les problèmes techniques, je propose donc que nous revenions à la vidéo.

Un enregistrement audiovisuel est diffusé dans la salle du Conseil de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la délégation ukrainienne d'avoir partagé cette vidéo avec nous. Ces images sont pénibles à regarder. À titre national, je voudrais indiquer que nous sommes choqués par ce que nous avons vu et réaffirmer notre solidarité avec l'Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je voudrais d'abord exprimer mon appréciation à l'Ambassadrice des Émirats arabes unis pour sa présidence remarquable. Je remercie le Secrétaire général, M. António Guterres, la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, ainsi que M. Martin Griffiths, pour leurs exposés respectifs. Je salue la participation à cette séance du Président Zelenskyy.

Nous continuons d'assister, impuissants, à la guerre en Ukraine, pendant que se déroule le décompte macabre des morts et des personnes déplacées, et que les combats se poursuivent, au même rythme que la courbe des statistiques de pertes en hommes et en infrastructures civiles ne cesse de s'accroître. Un jour de guerre est décidément un jour de trop.

Alors que le conflit est dans sa sixième semaine, le nombre de personnes déplacées dépasse à présent les 10 millions, dont près de 4 millions de réfugiés dans les pays voisins. Il s'agit d'une catastrophe humanitaire effroyable, dont les répercussions seront sans doute aggravées par les risques d'insécurité alimentaire due à l'imprévisibilité des récoltes, avec là aussi des effets transrégionaux. Je voudrais, à cet égard, saluer la mise en place par le Secrétaire général d'un groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière pour réduire l'impact de la guerre.

Les allégations de violences, notamment sexuelles, contre des femmes sont un sujet de très grande préoccupation. Mon pays est très également préoccupé par les attaques contre les infrastructures et les

personnels humanitaires. Les travailleurs humanitaires qui s'activent sur les lieux de combats ne doivent jamais être la cible d'attaques armées. Ces derniers sont bien souvent le lien qui maintient les victimes de la guerre avec ce qui reste d'humanité lorsque les fondements sont renversés. Ils doivent pouvoir acheminer l'aide humanitaire dans tous les lieux où elle est nécessaire, sans entraves et dans des conditions de sécurité garanties par toutes les parties. Des convois d'évacuation sécurisés doivent pouvoir être édifiés pour permettre le bon déroulement des évacuations des personnes qui souhaitent quitter les zones de combat. Il s'agit d'une aide vitale pour les quelques 18 millions de personnes en besoin d'aide humanitaire en Ukraine.

La situation à Marioupol, pour ne citer que cette ville, devient proprement intenable. La détérioration exponentielle des conditions de vie, voire de survie dans certaines localités, est très préoccupante, plus encore lorsque les infrastructures civiles et la fourniture de services publics indispensables sont touchées. Nous sommes préoccupés par les risques de maladies résultant des pénuries d'eau dans certaines localités du pays, mais aussi des risques sanitaires découlant du manque d'accès à des soins de santé primaires ou spécialisés. Les femmes, les enfants, les personnes âgées et tous ceux qui ne prennent pas part aux hostilités doivent pouvoir être secourus à tous les points de vue, sans craindre pour leur vie.

La guerre est une horreur, une rupture à tout point de vue avec ce qui, en tant qu'humains, nous lie les uns aux autres. C'est pour tenter de réduire les effets de cette rupture que le droit international humanitaire existe, pour ne pas laisser libre court à l'expression de la force, en fait pour suppléer, au moyen du droit, à la rupture du contrat humain. Toutes les parties doivent le respecter.

Concernant les informations persistantes faisant état de massacres, d'exécutions sommaires, d'atrocités et autres crimes de masse visant des civils à Boutcha, il est urgent qu'une enquête libre et indépendante, sous la houlette de l'ONU, soit commanditée dans les meilleurs délais pour faire toute la lumière sur les victimes et sur les circonstances de ces exactions. Dans l'intervalle, il est primordial que le Conseil ne perde pas de vue son rôle, celui de travailler à ramener la paix et la sécurité en offrant une alternative à la guerre. Le retour à la paix en Ukraine ne se fera pas par des échanges d'invectives.

Cette guerre a assez duré et ses effets se font déjà sentir au-delà des frontières de l'Ukraine. De notre point de vue, l'équation se pose en termes de décision

sur la mise en place d'un cessez-le-feu et sur la création des conditions d'un déploiement sûr et sans entraves de l'aide humanitaire nécessaire aux populations qui sont dans la détresse. Je voudrais réitérer l'appréciation de mon pays en direction des pays voisins de l'Ukraine, qui continuent de se mobiliser pour l'accueil d'urgence des réfugiés. Nous les encourageons à accorder le même accueil à toutes les personnes en détresse sans distinction d'origine ou de race, y compris les ressortissants et étudiants africains. Nous demandons le respect de leur dignité et appelons à un traitement équitable de toutes les personnes en détresse.

Il est urgent que les parties s'engagent résolument dans le temps de la négociation en vue d'un arrêt des hostilités. Nous appelons pour cela à la désescalade et à l'arrêt des combats. Il n'y a pas d'autre issue possible. Mon pays est attentif aux négociations qui se poursuivent actuellement entre les parties, notamment à Istanbul, et espère qu'elles aboutiront à court terme à un cessez-le-feu, afin de créer le climat de confiance et de mettre en place l'accalmie nécessaire pour que la diplomatie donne de la voix et que les armes se taisent.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, nous souhaitons exprimer notre gratitude et nos remerciements à la délégation des Émirats arabes unis pour sa présidence pendant le mois de mars.

Nous remercions le Secrétaire général, la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Nous avons également écouté attentivement le Président de l'Ukraine, M. Volodymyr Zelenskyy.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Griffiths de sa visite à Moscou, au cours de laquelle, pour autant que nous puissions en juger, il a eu des rencontres et des discussions utiles. Il connaît mieux que quiconque les efforts que la Russie déploie chaque jour pour organiser des couloirs humanitaires. Toutefois, même dans le cadre des accords conclus avec l'aide de médiateurs internationaux, c'est la partie ukrainienne qui manque systématiquement à ses obligations.

Je ne vais pas ennuyer le Conseil avec des statistiques, puisque des rapports détaillés sont publiés quotidiennement par notre ministère de la défense. Je signalerai simplement que nous avons déjà réussi à sauver plus de 123 686 personnes de Marioupol en les évacuant vers l'est, sans aucune participation de la partie ukrainienne. Au total, plus de 620 000 personnes,

dont plus de 122 000 enfants, ont déjà été évacuées vers la Russie depuis le début de l'opération militaire spéciale. Il n'y a ni coercition ni enlèvement, comme nos partenaires occidentaux aiment à le laisser entendre. Les nombreuses vidéos disponibles sur les médias sociaux témoignent du caractère volontaire des décisions prises par ces personnes.

Une autre question relative à notre débat d'aujourd'hui a à peine été évoquée à la présente séance, je m'abstiendrai donc de faire des observations à ce sujet. Je voudrais plutôt profiter de la participation virtuelle du Président de l'Ukraine à cette séance pour m'adresser directement à lui.

Nous laissons à sa conscience les accusations sans fondement contre l'armée russe, qui n'ont été confirmées par aucun témoin oculaire. Nous en avons parlé en détail hier durant notre conférence de presse.

Nous nous souvenons tous très bien du moment où, en 2019, Volodymyr Oleksandrovych Zelenskyy a été élu Président de l'Ukraine. Son élection avait suscité de nombreux espoirs, car il avait fait campagne en promettant la paix et la fin de la guerre dans le Donbass. La population russophone, dont il s'était engagé à protéger les droits, avait cru en lui. Il semblait que nous étions sur le point de tourner la page de l'injustice historique résultant du coup d'État de Maïdan en 2014, lorsque l'Ukraine a commencé à se transformer en une « anti-Russie » haineuse.

Toutefois, ces espoirs ne se sont pas réalisés. Il qualifie désormais avec mépris les habitants des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk de sous-espèces, se faisant ainsi l'écho de son prédécesseur, qui avait menacé de laisser les habitants de Donetsk et de Lougansk pourrir dans leurs caves et les avait invités à partir pour la Russie. À présent, il fait la guerre à sa langue maternelle russe, ayant introduit une inquisition linguistique dans un pays où le russe est la langue maternelle d'au moins 40 % de la population. Aujourd'hui, on entend des explosions dans pratiquement toute l'Ukraine, et pas seulement dans l'est du pays, où on les entend depuis huit ans maintenant. Or, si on en entend, c'est précisément parce que, malheureusement, il n'y a plus d'autre moyen de rétablir la paix au Donbass, depuis que lui et ses subordonnés ont refusé avec véhémence d'appliquer les Accords de Minsk, préférant, en mars, se préparer à régler le problème du Donbass par la force. Dans le cadre de notre opération spéciale, nous avons trouvé beaucoup d'ordres secrets qui en témoignent.

On nous dit qu'il ne peut pas y avoir de nazis en Ukraine. Cependant, nous savons avec certitude non seulement qu'il y en a mais aussi, hélas, qu'ils sont aux commandes. Comment peut-il en être autrement quand les héros nationaux de l'Ukraine sont les collaborateurs des nazis, Bandera et Shukevych, qui ont pris part à la Shoah, mais sont également responsables du meurtre de centaines de milliers de civils polonais, russes, ukrainiens et juifs ? Le Président Zelenskyy préfère détourner le regard des néonazis ukrainiens, en faisant comme s'ils n'existaient tout simplement pas.

Malheureusement, ils existent bel et bien, et, plus grave encore, ils sont nombreux et comptent beaucoup de jeunes dans leurs rangs. Comment le savons-nous ? Parce qu'ils ne se cachent pas, avec leurs tatouages nazis, leurs vêtements arborant des croix gammées et d'autres insignes nazis, et leurs saluts nazis quand ils se croisent. Ils n'ont jamais essayé de se cacher sur les médias sociaux.

Ils ont complètement infiltré les bataillons Aidar, Secteur Droit et Azov. Cela n'aurait pas été si grave s'ils n'avaient pas agi comme des nazis et perpétré des meurtres à la façon des nazis. Il ne s'agit pas seulement de soldats russes faits prisonniers ; les néonazis se vantent en ligne des souffrances infligées à ces soldats, mais aussi à leurs concitoyens. Les néonazis et radicaux ukrainiens font preuve d'une cruauté sans égale contre les civils, qu'ils utilisent également comme boucliers humains, quand ils ne déploient pas d'artillerie lourde et de systèmes lance-roquettes multiples près d'immeubles d'habitation.

Nous avons entendu des tonnes de mensonges, aujourd'hui, au sujet de l'armée russe. Nous disposons de centaines, sinon de milliers, d'enregistrements vidéo de personnes prêtes à témoigner de la cruauté des nationalistes ukrainiens. Je vais donner lecture de quelques-uns de ces témoignages. Ce sont des récits terribles, mais les membres doivent les entendre.

Natalia Kudinova déclare que le maire de la ville a été le premier à fuir, et qu'ensuite les autorités ukrainiennes leur ont menti en disant que la Russie ne laissait pas les gens utiliser les couloirs humanitaires. Le bataillon nationaliste Azov détenait des femmes et des enfants dans des caves et détroussait les civils aux points de passage.

Une grand-mère avec ses petits-enfants a rapporté que les combattants d'Azov ne les avaient pas laissés

sortir de la cave et tiraient sur quiconque se dirigeait vers la porte.

Des femmes et des filles ont été déshabillées intégralement à un point de passage d'Azov et les combattants leur ont pris leurs bijoux et leur argent, tout ce qui leur restait.

Valentina Nikolaevna Borisenkova raconte que l'armée ukrainienne a chassé une femme et ses deux enfants hors de leur maison située dans la rue Kramatorskaya, qu'ils ont utilisée comme position pour tirer des mortiers. Elle est partie les larmes aux yeux, chassée de sa propre maison, avec ses enfants, par ces garçons portant des brassards bleus, insignes de l'Ukraine.

Marina Vasilievna dit qu'elle a été torturée dans une cave des services de sécurité ukrainiens :

« Ils m'ont attachée à une canalisation. Lorsqu'ils ont appris que j'étais russe, ils ont commencé à me battre, ils m'ont électrocutée, violée, puis ils ont menacé de ramener ma fille, qui est encore une enfant, pour lui faire la même chose ».

Olga Shapovalova Georgievna fait le récit suivant :

« Nous avons quitté Marioupol pour Mangush le 25 mars. Les forces armées ukrainiennes avaient installé leurs positions de tir entre les immeubles d'habitation et dans des cours d'école, les cachant derrière des civils. Un char ukrainien n'arrêtait pas de tourner autour du théâtre de la ville, tirant dans toutes les directions, visant des bâtiments résidentiels. Des chars étaient stationnés près des écoles nos 69, 68 et 5. Je l'ai vu de mes propres yeux ».

Olga Suportkina Sergeevna raconte ce qui suit :

« Les forces armées ukrainiennes ont pris position à l'école no 15 de Marioupol le 25 février et en sont parties le 7 mars. Elles ont tiré de là. Notre immeuble a été touché par des tirs.

Les 8 et 9 mars, il y a eu d'intenses bombardements d'artillerie contre des immeubles d'habitation. Quand on leur a demandé pourquoi ils faisaient cela, les soldats ukrainiens ont répondu qu'ils resteraient là jusqu'à ce qu'ils aient totalement détruit l'esprit russe. Ils ont directement commencé à piller et dévaliser tous les magasins. Ce sont des troupes de la République populaire de Donetsk qui nous ont aidés à fuir vers Mangush.»

Il y a beaucoup d'autres histoires déchirantes de Russes et d'Ukrainiens torturés à morts avec des croix gammées gravées sur la poitrine, de personnes tuées par des pillards et des criminels à qui on a donné des armes, de civils et d'étrangers dont les dirigeants ukrainiens essaient d'attribuer la mort à l'armée russe, en dépit des faits et du bon sens.

Je l'ai déjà dit et je le dis à nouveau maintenant : il est totalement inacceptable et honteux de penser même que l'armée russe puisse être capable de faire ce dont on l'accuse.

À présent, il y a de véritables mises en scène criminelles de civils ukrainiens tués par leurs propres radicaux pour, dans la plus pure tradition de Goebbels, imputer leur mort à l'armée russe. Ils ont été tués dans les zones que les troupes russes ont quittées après les pourparlers de paix d'Istanbul, qui ont donné de l'espoir à tant de gens.

Il apparaît maintenant qu'elles n'auraient pas dû partir. Je parle principalement de Boutcha.

Je sais que les membres ont vu les cadavres et entendu les histoires. Toutefois, ils n'ont vu que ce que l'on a voulu leur montrer. Ils ne peuvent pas passer à côté des incohérences flagrantes dans les versions des événements qui sont données par les médias ukrainiens et occidentaux, notamment le fait qu'il n'y avait pas de cadavres en ville après que les troupes russes sont parties, comme le prouvent un certain nombre de vidéos. Il y a des enregistrements dans lesquels des radicaux ukrainiens tirent sur des personnes portant des brassards blancs, c'est-à-dire des civils.

Si on regarde attentivement la vidéo diffusée aujourd'hui, on voit que les personnes au sol portent des brassards blancs, ce qui signifie qu'il s'agit de civils. De surcroît, les corps qui sont montrés dans la vidéo n'ont pas l'air d'être là dans la rue depuis trois ou quatre jours, contrairement aux informations sensationnalistes et scientifiquement absurdes du *New York Times* selon lesquelles les dépouilles seraient même là depuis le 20 mars. Seuls de complets amateurs ou nos partenaires occidentaux, qui ne veulent pas écouter et pour qui tout est depuis longtemps tout noir ou tout blanc, peuvent croire à cette mascarade.

Malheureusement, ces pays ne se préoccupent pas une seconde de l'Ukraine. Pour eux, le pays est et a toujours été un pion et rien d'autre dans leur stratagème géopolitique contre la Russie, qu'ils sacrifieront facilement. Mais en attendant, ils vont

essayer de prolonger ce conflit en lui fournissant armes et munitions.

Le plus important, j'y reviens, c'est de savoir comment nous en sommes venus à la cruauté que nous voyons de la part de ces nationalistes, par exemple le bataillon Azov. Dans un entretien avec les médias américains, le Président Zelenskyy les a défendus lâchement et sans honte, disant qu'ils sont ce qu'ils sont. Je veux juste qu'il y réfléchisse, et j'espère vraiment qu'il trouvera une solution à cette situation, car cela ne dépend que de lui.

Nous ne sommes pas venus pour conquérir le territoire de l'Ukraine. Nous sommes venus pour apporter une paix longtemps attendue dans le Donbass en sang – pas une trêve, mais une vraie paix durable. Pour ce faire, il faut combattre la cruauté que j'ai mentionnée à la racine et retirer cette tumeur maligne nazie qui dévore l'Ukraine et se serait mise à dévorer la Russie. Nous atteindrons cet objectif, et le plus tôt sera le mieux. Il n'y a sans doute pas d'autre issue. Nous évitons de bombarder des cibles civiles afin de sauver autant de vies civiles que possible, et c'est pourquoi nous n'avancions pas aussi vite que beaucoup l'auraient pensé. Nous n'agissons pas comme les Américains et leurs alliés en Iraq ou en Syrie, qui ont rasé des villes entières. Ils n'ont eu aucune pitié pour les civils, alors que nous, oui, car ces gens sont nos proches.

Mais les radicaux, eux, n'ont rien à perdre. Ils n'ont que faire des civils. Ils sont prêts à emmener tous les Ukrainiens avec eux dans la tombe, comme la provocation de Boutcha l'a clairement montré.

Volodymyr Oleksandrovykh Zelenskyy ne doit pas laisser l'Occident atteindre ses objectifs. Il doit prendre les bonnes décisions pour son pays, car l'Occident est prêt à se battre en Ukraine jusqu'au dernier Ukrainien. Il doit prendre ces décisions dès maintenant. Après tout, il est bien conscient de la situation actuelle sur le front. Il sera peut-être trop tard après.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier à mon tour le Secrétaire général et les autres intervenants de ce matin. Je souhaite très chaleureusement la bienvenue au Président Zelenskyy, qui est avec nous ce matin. Le leadership et le courage du Président Zelenskyy et du peuple ukrainien sont un exemple pour nous tous.

Le 24 février, alors que la Russie lançait une invasion à grande échelle de son voisin, l'Ukraine, le Secrétaire général a déclaré au monde que l'action de

la Russie était répréhensible, contraire à la Charte des Nations Unies et inacceptable. Nous étions d'accord avec lui. Toutefois, il nous a également dit que cette invasion était réversible et a appelé le Président Poutine à mettre fin à cette guerre afin d'épargner des vies innocentes. Nous avons fait écho à ces appels.

Hélas, 40 jours plus tard, notre appel est resté sans réponse. Au lieu de cela, ces 40 derniers jours, nous avons été témoins de niveaux sans précédent de destructions et de souffrances humaines. Nous voyons des villes pilonnées par l'artillerie russe. Nous voyons des millions de personnes contraintes de fuir leur maison, cherchant un refuge pour échapper à l'agression russe. Il y a quelques minutes, nous avons vu au Conseil les images profondément choquantes de civils morts gisant dans les rues de Boutcha et ailleurs en Ukraine. Certains, nous le savons, ont été entassés dans des charniers improvisés. C'est tout simplement atroce. Tant de vies innocentes ont été sacrifiées sous nos yeux, alors que nos appels à la paix sont restés lettre morte.

Les tentatives aujourd'hui de nier la culpabilité de la Russie sont tout à fait consternantes de par leur cynisme ; elles insultent la mémoire des civils massacrés.

Nous condamnons énergiquement les atrocités qui auraient été commises par les forces armées russes dans plusieurs villes ukrainiennes occupées. Les images de Boutcha et d'autres villes de la région de Kyïv qui ont été libérées par les forces ukrainiennes sont terrifiantes. Au Conseil, nous ne pouvons pas mettre en veilleuse notre humanité. Nos pensées doivent avant tout aller aux familles des personnes tuées. On ne peut imaginer la douleur qu'elles éprouvent après avoir perdu leurs proches d'une manière aussi épouvantable.

Soyons clairs. Les autorités russes sont responsables des atrocités qui ont été commises alors qu'elles contrôlaient de facto la région. Elles sont soumises au droit international régissant l'occupation. Ces crimes ne peuvent jamais rester impunis – jamais – ni à Boutcha, ni dans aucune autre ville ou aucun autre village. Lorsque des crimes ont été commis, ils doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et les éléments de preuve doivent être préservés, afin que ces crimes puissent être jugés par les tribunaux nationaux et internationaux, y compris la Cour pénale internationale. L'Irlande continuera d'appuyer les efforts déployés pour garantir la conduite d'enquêtes solides et indépendantes sur toutes les violations du droit international. Le principe de responsabilité doit être appliqué et la justice rendue aux victimes et aux survivants de cette guerre. Nous

partageons autour de cette table cette responsabilité face à de telles atrocités. Nous demandons à la Fédération de Russie de se plier à l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice en cessant immédiatement ses opérations militaires et en se retirant de l'ensemble du territoire ukrainien.

Au cours des 40 derniers jours, nous avons assisté à une terrible catastrophe humanitaire en Ukraine en raison de la nouvelle invasion non provoquée et injustifiable de ce pays par la Fédération de Russie. Il y a quelques semaines encore, l'Ukraine était un pays dans lequel ses citoyens vivaient dans une paix et une prospérité relatives. Aujourd'hui, les familles n'ont pas accès aux produits de première nécessité, les caves sont des abris antiaériens et des millions de personnes sont devenues des déplacés ou des réfugiés.

L'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées a eu des conséquences dévastatrices sur les civils au milieu des hostilités. Nous appelons une fois de plus les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire, notamment l'obligation de ne diriger des attaques que contre des objectifs militaires, l'interdiction de mener des attaques aveugles et disproportionnées et l'obligation de prendre toutes les précautions possibles au cours d'une attaque.

Nous avons entendu un nombre croissant d'allégations de violences sexuelles commises par des soldats russes. Le Secrétaire général en a parlé ce matin. Nous devons souligner que les violences sexuelles liées aux conflits peuvent constituer un crime de guerre. Les auteurs de ces crimes doivent répondre de leurs actes et seront tenus comptables. La violence sexuelle est un autre crime odieux de cette guerre qui ne saurait rester impuni. Nous réaffirmons une nouvelle fois la nécessité d'un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave aux personnes dans le besoin, comme l'a demandé aujourd'hui Martin Griffiths.

Nous nous faisons de nouveau l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à la Russie pour qu'elle instaure immédiatement un cessez-le-feu humanitaire. C'est le moins que l'agresseur puisse faire. Il est plus que temps.

Comme nous le savons, les répercussions de cette guerre dépassent largement les frontières de l'Ukraine. Il est inacceptable que la guerre voulue par la Russie contre l'Ukraine ait et continue d'avoir d'importantes retombées dans le monde entier, comme la détérioration de la sécurité alimentaire, la flambée des prix de l'énergie

et l'augmentation de la pauvreté. Les plus vulnérables et les plus démunis dans les pays en développement seront les plus touchés. Nous rejetons catégoriquement cette situation.

Autour de cette table, nous avons la responsabilité collective de maintenir la paix et la sécurité internationales, rien de moins. C'est pourquoi nous demandons à la Fédération de Russie d'arrêter la guerre, de mettre fin à ses tentatives illégales d'établir des autorités d'occupation et de cesser de déstabiliser les fondements démocratiques de l'État ukrainien. Ces mesures constituent de nouvelles violations répréhensibles de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Il est de plus en plus difficile de le dire, mais il n'est jamais trop tard pour faire ce qui est juste et mettre fin à cette guerre.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Ambassadrice Nusseibeh, ainsi que son équipe de la Mission des Émirats arabes unis, d'avoir dirigé avec brio les travaux du Conseil de sécurité au mois de mars.

Je me félicite de la participation du Président ukrainien, S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, à la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui.

Je remercie le Secrétaire général, António Guterres, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, Rosemary DiCarlo, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, de leurs exposés actualisés sur la situation en Ukraine.

Alors que nous entrons dans la sixième semaine d'hostilités sur le territoire ukrainien, nous continuons de voir des images effroyables de souffrances humaines. Les récentes informations faisant état d'actes de violence commis contre des civils à Boutcha, Irpin, Kharkiv, Donetsk et dans d'autres villes touchées par le conflit sont extrêmement préoccupantes, selon la déclaration du Comité international de la Croix-Rouge. Nous demandons qu'une enquête véritablement indépendante et approfondie soit menée sur toutes les violations signalées, avec la pleine coopération des deux parties au conflit, sans préjuger de ses conclusions, et nous soulignons qu'il importe que les auteurs de ces violations répondent de leurs actes.

La communauté internationale a trop longtemps été témoin de scènes effroyables de destruction de villes autrefois paisibles, d'images choquantes du conflit et

du désespoir de milliers de civils pris au piège sur le champ de bataille, sans nourriture ni eau ni électricité. Nous renouvelons nos appels à une cessation générale, effective et immédiate des hostilités en Ukraine. Ce n'est qu'une fois que les armes se seront tuées et que les soldats se seront retirés qu'il sera possible de stopper le coût immense des souffrances humaines engendrées par le conflit.

L'Assemblée générale a récemment adopté la résolution ES-11/2, sur la situation humanitaire en Ukraine. Comme nous l'avons dit à cette occasion (voir A/ES-11/PV.7), l'Assemblée générale ne pouvait pas rester simple spectatrice des conséquences choquantes du conflit et, comme nous l'avons ajouté la semaine dernière dans cette salle (voir S/PV.9008), le Conseil de sécurité ne le peut pas non plus. Organe de l'ONU ayant la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité a pour mission et pour responsabilité de remédier efficacement à cette situation.

Néanmoins, nous estimons que le Conseil de sécurité ne remplit pas son rôle, qui est de concourir aux efforts pour encourager un dialogue constructif entre les parties, dans le but de négocier un règlement pacifique et efficace du conflit. Nous regrettons profondément que le Conseil de sécurité n'ait pas pu parler d'une seule voix tout au long de cette crise.

Promouvoir le respect du droit international humanitaire, protéger les civils et appeler à la paix sont les objectifs qui doivent nous unir et non nous diviser. Nous devons nous efforcer de créer les conditions permettant, d'une part, de dynamiser les négociations politiques et, d'autre part, de parvenir à un accord sur des mesures concrètes propres à réduire le plus possible les souffrances humaines en Ukraine. Les civils qui souhaitent fuir les hostilités doivent pouvoir le faire en toute sécurité, et ceux qui décident de rester ne peuvent devenir la cible d'attaques. Dans le même ordre d'idées, les parties doivent accorder un passage sûr aux envois de secours aux personnes qui en ont besoin.

Une fois encore, le Brésil se fait l'écho de l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles respectent et fassent respecter le droit international humanitaire dans son intégralité. Les causes d'un conflit, quelles qu'elles soient, ne remettent nullement en question les obligations qui incombent à toutes les parties de garantir que les civils soient protégés, que les blessés reçoivent des soins médicaux, que l'aide humanitaire parvienne à celles et ceux qui en ont besoin et que les détenus soient

traités avec humanité, et ce, en toutes circonstances. Les activités humanitaires ne doivent pas être politisées, et le droit international humanitaire ne doit pas être appliqué de manière sélective. De plus, les objectifs géopolitiques ne doivent pas supplanter les efforts de paix ni prolonger les souffrances humaines provoquées par la guerre.

Outre les souffrances humaines et la destruction incommensurables qu'il cause en Ukraine, ce conflit, et les sanctions qui y sont associées, a des retombées sur le monde entier, en particulier du fait de l'augmentation des prix du pétrole, du gaz, des céréales et des engrais, entre autres. L'insécurité alimentaire fait peser une menace encore plus grave sur les personnes les plus pauvres du monde, surtout dans les pays en développement. Plus le conflit s'éternisera, plus le risque d'instabilité, de famine et de dévastation augmentera, en Ukraine et dans le monde.

Il est grand temps de reprendre la voie du dialogue et de la diplomatie si nous voulons parvenir à un règlement pacifique de ce conflit. Les hostilités doivent cesser de toute urgence. La désescalade des tensions et les négociations sont la seule issue à ce conflit, non seulement pour les pays directement concernés, mais aussi pour le monde entier.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, et je vous assure du plein appui de ma délégation.

J'ai écouté attentivement les observations du Secrétaire général, ainsi que de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, espérant entendre que nos craintes que la guerre en Ukraine ne soit entrée dans une nouvelle phase, plus dangereuse, étaient excessives. Malheureusement, ils ne nous ont pas rassurés.

Au lieu de cela, nous sommes frappés par les paroles de S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine, qui a décrit les souffrances épouvantables à Boutcha et dans d'autres villes et quartiers ukrainiens. Son récit des atrocités contraste nettement avec celui de notre collègue du Conseil de sécurité, le représentant de la Fédération de Russie. Mais le fait que la vérité sur les faits qui se sont produits à Boutcha est contestée est le signe le plus probant que des violations des

droits de l'homme plus généralisées risquent fortement d'être commises.

En avril 1994, alors même qu'un génocide était commis au Rwanda, certains membres du Conseil de sécurité contestaient l'horrible vérité selon laquelle 1 million de personnes étaient en train d'être assassinées. Nous devons savoir que l'incapacité du Conseil d'établir les faits et d'en attribuer les responsabilités en conséquence risque de permettre une escalade vers des crimes bien pires.

Au-delà de la ville de Boutcha, nous sommes extrêmement préoccupés par la sécurité des civils qui sont pris au piège dans d'autres villes et villages assiégés, tels que Marioupol et Kherson. Nos actions aujourd'hui doivent viser à empêcher que ce dont nous avons été témoins à Boutcha ne se produise à Marioupol et à Kherson. Alors que nous cherchons à savoir qui est responsable des horreurs de Boutcha, il est incontestable que ce qui a commencé comme une opération militaire spéciale est désormais une guerre et qu'alors qu'on nous avait donné des garanties que cette opération avait des objectifs limités et ne visait pas les civils, des milliers de civils sont morts et des millions de personnes sont devenues des réfugiés ou des déplacés.

Personne ne peut douter que des violations flagrantes du droit international, du droit international humanitaire et de la Charte des Nations Unies sont actuellement commises en Ukraine. Le Kenya condamne les exactions commises au cours des dernières semaines ainsi que celles commises dans les provinces orientales du pays au cours des années de conflit.

La guerre en Ukraine est aujourd'hui la menace la plus dangereuse qui pèse sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle représente le dernier assaut en date des États les plus puissants contre l'ordre multilatéral. Leurs violations continues de la Charte ont créé des fissures de plus en plus profondes au fil des ans dans l'ordre de sécurité mondial. Aujourd'hui, la base s'écroule. L'Ukraine pourrait désormais devenir un modèle pour une nouvelle génération de guerres désastreuses menées sur plusieurs continents.

Des millions de personnes deviennent des réfugiés, et il y en aura beaucoup plus lorsque les effets économiques de la guerre engendreront des conflits ailleurs ou les intensifieront. L'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie plonge des millions de personnes dans des formes de pauvreté encore plus graves. L'ONU, instance permettant de

trouver des solutions aux problèmes les plus urgents de l'humanité, perd son prestige et sa stature historique. Le Président Zelenskyy nous a donné quelques idées pour réformer le Conseil de sécurité, que nous devons examiner sérieusement. Tout s'est écroulé, et le système ne peut pas tenir avec ces attaques contre l'ONU. Nous devons réformer.

Il n'y a pas de solutions faciles. Même une négociation qui ne serait pas correctement structurée pour protéger la population et la souveraineté de l'Ukraine pourrait être le prélude à une guerre à plus grande échelle. Pour l'heure, nous préconisons vivement les mesures urgentes suivantes, tout en comprenant qu'elles ont leurs limites du fait de l'incapacité du Conseil de sécurité d'agir de manière décisive.

Nous demandons à l'ONU de mener sans délai une enquête impartiale sur les atrocités commises contre les civils à Boutcha et dans d'autres villes d'Ukraine. Cela exige la fin immédiate de toutes les hostilités afin de garantir un accès sans entrave aux équipes d'enquêteurs. Nous exhortons les parties au conflit à expliquer clairement et sans attendre à leur personnel militaire que s'il viole les lois internationales qui régissent la guerre, il devra rendre des comptes en vertu du principe selon lequel le commandement ou le supérieur est responsable des actes de ses subordonnés.

Nous félicitons les voisins de l'Ukraine qui ont ouvert leurs frontières aux réfugiés de nombreuses nationalités en provenance d'Ukraine. Nous continuons à leur demander instamment de veiller à ce que les milliers d'Africains touchés par ce conflit soient traités conformément au droit international humanitaire et à ce que leur dignité fondamentale soit respectée. Nous rendons hommage au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et aux nombreuses autres organisations et personnes qui viennent en aide à la population méritante d'Ukraine. À cet égard, nous nous félicitons du troisième convoi humanitaire organisé par l'ONU qui a porté assistance à des milliers de personnes dans le besoin à Soumy et dans d'autres villes.

Nous demandons la mise en place urgente de passages sûrs, sans restriction, et appelons à un accès humanitaire sans entrave aux nombreuses personnes dans le besoin, en particulier à Marioupol, à Kherson et dans d'autres villes assiégées. De plus, nous prions instamment le Conseil de sécurité de rassurer le monde sur sa pertinence en abordant les autres conflits avec une vigueur renouvelée. Les crises humanitaires causées par les conflits en Afghanistan, en Haïti, dans la Corne de

l'Afrique, au Liban, en Libye, au Myanmar, en Palestine et en Israël, en Syrie, au Yémen et au Sahel, ainsi que l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne, méritent notre attention immédiate.

Nous attendons avec intérêt que le Secrétaire général mobilise la communauté internationale afin de déployer des ressources permettant d'atténuer les conséquences du conflit en Ukraine sur les plus vulnérables. Nous appelons une fois de plus à la cessation des hostilités afin que puissent être menées des opérations humanitaires le long des lignes de contact et dans des corridors humanitaires clairement définis.

Je conclus en réaffirmant que le Kenya reconnaît les droits inviolables de l'Ukraine à sa souveraineté, à son intégrité territoriale et à son indépendance politique.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous vous souhaitons, Madame la Présidente, plein succès durant votre présidence ce mois et félicitons les Émirats arabes unis de leur conduite des travaux du Conseil de sécurité au mois de mars.

Nous remercions le Secrétaire général et les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo et Griffiths de leurs exposés. Nous saluons la participation du Président Volodymyr Zelenskyy à la présente séance du Conseil de sécurité. Nous l'avons écouté avec la plus grande attention et avec le respect dû à son rang. Nous avons également regardé avec horreur les images qu'il a partagées avec nous. Elles rappellent la fresque de Guernica, recréée une nouvelle fois avec des victimes civiles.

Depuis six semaines maintenant, le monde suit avec consternation les conséquences dévastatrices de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La communauté internationale s'est exprimée avec force au moyen de deux résolutions de l'Assemblée générale (résolutions ES-11/1 et ES-11/2), dans lesquelles elle déplore cette invasion, exige une cessation immédiate des hostilités et de toute attaque contre la population civile ou les infrastructures civiles, et insiste sur l'urgence d'un acheminement de l'aide humanitaire rapide, sûr et sans restriction.

La Cour internationale de Justice a également exigé la suspension immédiate des opérations militaires sur le territoire ukrainien. L'ONU doit se porter garante du respect des décisions de la Cour. Tous les mécanismes de règlement pacifique des différends prévus par le droit international doivent tendre vers cet objectif commun.

Malheureusement, les hostilités se poursuivent, le nombre de victimes civiles augmente et, avec lui, les besoins humanitaires de la population, notamment ceux des réfugiés et des personnes déplacées qui sont de plus en plus impérieux. Les images des rues de Boutcha et d'autres villes, qui ont été largement diffusées ces derniers jours, ont ému le monde. Nous condamnons fermement les atrocités que l'on y voit. Elles sont totalement injustifiées. La protection des civils est une responsabilité inaliénable de la communauté internationale.

Comme l'a souligné la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, au vu des violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, on ne peut écarter la possibilité que des crimes de guerre aient été commis. Le Mexique appuie pleinement la déclaration du Secrétaire général afin que soient menées dans les plus brefs délais des enquêtes impartiales permettant d'identifier les responsables et de garantir l'application effective du principe de responsabilité. Nous suivons également de près les travaux de la Cour pénale internationale (CPI) et soutenons le Procureur de la CPI, qui est en train d'enquêter sur les allégations de crimes internationaux commis en Ukraine. De plus, nous appuyons la Commission d'enquête internationale indépendante créée dans le même but par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Leurs rapports seront décisifs.

Les conséquences de cette guerre sont terribles. Son incidence dramatique aura également de graves répercussions à moyen et à long terme, tant dans la région que dans le reste du monde. Comme l'a clairement indiqué le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, des millions de personnes vont payer dans leur chair le prix de ce conflit. Il y aura des pénuries de denrées alimentaires de base dans de nombreuses régions qui sont déjà en proie à l'insécurité et à la précarité.

Compte tenu de toutes les difficultés rencontrées et de l'action urgente qu'elles requièrent, les efforts de la communauté internationale pour faire face à ce drame humanitaire ne peuvent être que temporaires. La solution fondamentale est, comme cela a été dit dans la salle du Conseil, une cessation immédiate des hostilités et un accord politique rétablissant les négociations par la voie diplomatique. Nous appuyons fermement les efforts déployés par le Secrétaire général adjoint Griffiths pour convenir de pauses humanitaires en vue de créer les conditions propices sur le terrain pour un acheminement plus fluide de l'aide humanitaire. Le Mexique reconnaît

et salue le travail de tous les acteurs humanitaires intervenant en Ukraine, la solidarité des pays voisins qui accueillent des millions de réfugiés et les efforts de médiation de différents pays et acteurs.

Nous espérons que, dans le strict respect du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, le Conseil de sécurité s'acquittera de sa responsabilité et contribuera efficacement à mettre fin à la guerre et à rétablir la paix.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général António Guterres de sa présence et de ses observations sur la situation en Ukraine. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de leurs exposés respectifs sur la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire. Nous saluons la participation de S. E. le Président de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui. Je saisis également cette occasion pour remercier les Émirats arabes unis et l'Ambassadrice Lana Nusseibeh de leur excellente présidence du Conseil de sécurité le mois dernier.

La situation en Ukraine ne s'est guère améliorée depuis le dernier débat du Conseil sur cette question (voir S/PV.9008). La situation en matière de sécurité continue de se détériorer, tout comme ses conséquences humanitaires qui s'aggravent. Les informations récentes faisant état de meurtres de civils à Boutcha sont extrêmement inquiétantes. Nous condamnons sans équivoque ces meurtres et appuyons l'appel à une enquête indépendante.

Nous espérons que la communauté internationale continuera à répondre positivement aux besoins humanitaires. Nous appuyons les appels en faveur de garanties pour un passage en toute sécurité afin d'acheminer des fournitures humanitaires et médicales essentielles.

Au vu de la terrible situation humanitaire qui règne en Ukraine, l'Inde envoie à l'Ukraine et à ses voisins des fournitures humanitaires qui comprennent des médicaments et d'autres articles de secours indispensables. Nous sommes prêts à envoyer d'autres fournitures médicales à l'Ukraine dans les jours qui viennent.

L'Inde reste profondément préoccupée par l'aggravation de la situation et réitère son appel à la cessation immédiate de la violence et des hostilités. Depuis le début du conflit, nous insistons sur la

nécessité de privilégier la diplomatie et le dialogue. Quand des vies innocentes sont en jeu, la diplomatie doit prévaloir comme seule option viable. Dans ce contexte, nous prenons note des efforts en cours, notamment les réunions tenues récemment entre les parties.

Les effets de la crise se font sentir au-delà de la région, avec une hausse des prix alimentaires et des coûts de l'énergie, en particulier pour beaucoup de pays en développement. Il est dans notre intérêt à tous de travailler de manière constructive, tant au sein de l'ONU qu'en dehors, à trouver une solution rapide au conflit.

Qu'il me soit permis de souligner une fois de plus l'importance des principes directeurs des Nations Unies en matière d'aide humanitaire. L'action humanitaire doit toujours être guidée par les principes de l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Les mesures y afférentes ne devraient jamais être politisées.

Nous continuons de rappeler avec insistance à tous les États Membres de l'ONU que l'ordre mondial est ancré dans le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. En même temps, je veux aussi remercier l'Ambassadrice et son équipe des Émirats arabes unis de leur travail remarquable durant la présidence du Conseil que leur pays a assurée au mois de mars.

La désescalade des tensions en Ukraine, un cessez-le-feu rapide et la fin des combats au plus tôt sont ce que la communauté internationale attend sincèrement et ce que la Chine souhaite ardemment. Comme nous l'avons déjà souligné à maintes reprises, le dialogue et la négociation sont la seule manière d'ouvrir la porte qui mène à la paix. La Russie et l'Ukraine ont tenu plusieurs séries de négociations. Nous engageons les deux camps à poursuivre résolument sur la voie de négociations de paix, à surmonter leurs difficultés et leurs divergences et à continuer de s'efforcer de réunir les conditions propices à un règlement global de la crise. La communauté devrait pour sa part créer un environnement et un climat favorable aux négociations entre les deux camps et ménager l'espace requis pour un règlement politique. Elle ne doit pas dresser d'obstacles à la paix, et encore moins jeter de l'huile sur le feu et aggraver les tensions.

Tout devrait être fait pour empêcher que le conflit localisé ne prenne de l'ampleur.

La Chine attache une grande importance à la situation humanitaire en Ukraine et appuie toutes les initiatives et mesures qui sont de nature à apaiser la crise humanitaire en Ukraine. Alors que le conflit se poursuit, nous appelons toutes les parties à se conformer au droit international humanitaire, à garantir la sécurité des civils et des installations civiles, à limiter le plus possible les victimes civiles, à permettre la mise en place sûre et ordonnée de couloirs humanitaires pour l'évacuation des personnes et l'acheminement de l'assistance humanitaire, et à protéger les droits fondamentaux des femmes, des enfants ainsi que des combattants blessés et des prisonniers de guerre. Les questions humanitaires ne devraient pas être politisées. Les besoins humanitaires de l'Ukraine et des pays voisins sont gigantesques. Les organismes humanitaires internationaux doivent rester neutres et impartiaux. Ils doivent mobiliser et coordonner activement des ressources accrues et s'employer sans relâche à sauver des vies et protéger les civils. La Chine continuera d'apporter une aide humanitaire à l'Ukraine et aux pays voisins.

En vertu du droit international humanitaire, il convient d'épargner aux civils toute forme de violence en temps de conflit armé ; les attaques contre des civils sont inacceptables et il ne devrait pas s'en produire. Les images de civils morts dans la ville de Boutcha et les informations qui les accompagnent sont très préoccupantes. Les circonstances et les causes précises de ce qui s'est passé doivent être établies et vérifiées. Toute accusation doit être fondée sur des faits. En attendant que toute la lumière soit faite, toutes les parties doivent faire preuve de retenue et éviter les accusations infondées.

Comme le Secrétaire général Guterres l'a dit, la crise en Ukraine a des répercussions majeures sur le reste du monde, en particulier les pays en développement. Cela requiert toute notre attention et une action renforcée. Les sanctions ne sont pas un moyen efficace de régler le problème ; elles ne feront qu'accélérer les effets de la crise et créer des problèmes nouveaux et complexes. Aujourd'hui, alors que la mondialisation s'intensifie et que les destins des uns et des autres sont étroitement liés, l'imposition de sanctions massives qui frappent sans discrimination revient à politiser, instrumentaliser et militariser l'économie mondiale, à déclencher de graves crises mondiales dans les secteurs de l'économie, du

commerce, de la finance, de l'énergie, de l'alimentation et des chaînes industrielles et logistiques, à mettre en péril les avancées que la communauté internationale a mis des décennies à réaliser en matière de développement, et à faire payer un lourd tribut aux peuples de tous les pays. La grande majorité des pays en développement ne sont pas parties au conflit et ne devraient pas être impliqués dans la confrontation, et pas davantage forcés à subir les répercussions des conflits géopolitiques et des rivalités entre grandes puissances. Les principales économies du monde doivent prendre leurs responsabilités, gérer le risque de débordement de la crise, et maintenir la stabilité des marchés mondiaux et la dynamique de la reprise économique mondiale.

Plus de 30 ans après la fin de la guerre froide, une telle tragédie géopolitique en Europe appelle de notre part une profonde réflexion. La souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, et les pays de petite taille et de taille moyenne ne devraient pas être poussés en première ligne des confrontations entre grandes puissances. Tous les pays ont le droit de décider de leur politique étrangère en toute indépendance et ne devraient pas être forcés de choisir un camp. La sécurité de tous les pays est indivisible, et la sécurité d'un pays ne peut pas être obtenue aux dépens de celle des autres. Nous demandons aux États-Unis, à l'OTAN et à l'Union européenne d'engager un dialogue de fond avec la Russie afin de s'attaquer de front aux divergences qui se sont accumulées entre eux au fil des ans, de trouver des solutions aux problèmes et de promouvoir la mise en place d'un cadre de sécurité régionale équilibré, efficace et durable.

Sur la question ukrainienne, la Chine ne cherche pas à servir ses intérêts géopolitiques. Il n'est pas dans notre esprit d'observer la situation avec indifférence en restant à l'écart, moins encore d'attiser les flammes. Nous n'aspérons qu'à un but : la paix. La Chine continuera d'encourager des pourparlers de paix et de jouer un rôle constructif et responsable pour régler la crise en Ukraine.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je salue la participation du Président Zelenskyy à cette séance et, à travers lui, le courage et l'esprit de résistance du peuple ukrainien. La France se tient à ses côtés. Je remercie le Secrétaire général, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires de leurs interventions.

La guerre d'agression que la Russie livre contre l'Ukraine a franchi ces derniers jours un nouveau cap dans l'horreur. Les images de charniers et d'exactions de masse contre des civils dans les localités du nord de l'Ukraine, à Boutcha, à Borodyanka et à Motyjyn ont suscité la condamnation et l'indignation partout dans le monde. Nous exprimons toute notre compassion pour les victimes, toute notre solidarité avec les Ukrainiens, et restons bien entendu sous le choc des images effroyables qui viennent d'être diffusées dans la vidéo plus tôt ce matin.

La France condamne avec la plus grande fermeté les exactions massives commises par les forces russes. Ces exactions pourraient être constitutives de crimes de guerre mais aussi de crimes contre l'humanité.

Les manœuvres de désinformation utilisées par la Russie pour dissimuler ses crimes ne surprennent malheureusement personne. Une fois encore, Moscou ajoute à l'indignité du meurtre de civils et du massacre d'enfants celle du mensonge, du cynisme et du négationnisme. Face à ces crimes odieux, la France appelle à ne pas céder à la haine et à agir autour de plusieurs axes.

Premièrement, il nous faut maintenir une pression la plus forte possible pour contraindre les autorités russes à mettre fin à une guerre qui ébranle la sécurité mondiale et, comme cela a été discuté, bien au-delà de l'Europe, notamment la sécurité alimentaire. La France reste totalement engagée pour y contribuer, notamment avec ses partenaires européens dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, ainsi que dans le Groupe des Sept. Elle poursuivra aussi son appui déterminé aux autorités ukrainiennes, sous toutes ses formes.

Deuxièmement, les crimes commis en Ukraine ne doivent pas rester impunis. Des enquêtes crédibles et indépendantes doivent être menées afin de permettre aux juridictions nationales et internationales compétentes de juger les responsables de ces atrocités. Nous appelons en particulier la Russie comme l'Ukraine à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale et avec la commission d'enquête établie par le Conseil des droits de l'homme.

La Russie poursuit avec détermination et avec méthode sa guerre en Ukraine, avec son lot de destructions et de souffrances indescriptibles. Nous appelons au respect du droit international humanitaire. Les civils, y compris les enfants et les personnels

humanitaires, doivent être protégés. Il en est de même pour les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux et les écoles. Nous saluons la mobilisation des pays frontaliers de l'Ukraine qui jouent un rôle absolument majeur dans l'accueil des réfugiés. L'hospitalité dont ils font preuve fait honneur à l'Europe.

L'Union européenne a notamment mobilisé un paquet de plus de 500 millions d'euros de soutien d'urgence à l'Ukraine. Le Conseil européen, les 24 et 25 mars derniers, a également prévu la mise en place d'un fonds fiduciaire de solidarité avec l'Ukraine. La France prend aussi sa part, avec 100 millions d'euros d'aide humanitaire.

Nous soutenons les efforts du Secrétaire général et de Martin Griffiths pour obtenir un cessez-le-feu humanitaire et permettre l'évacuation des civils de toutes les villes assiégées et l'accès de l'aide humanitaire. Tous les efforts doivent être faits en vue de parvenir à la cessation des hostilités. C'est une première étape indispensable vers un règlement durable du conflit. C'est un signal nécessaire à la crédibilité de l'engagement russe dans toute négociation.

La France est déterminée à continuer de contribuer aux efforts de paix, notamment en soutenant les autorités ukrainiennes dans la recherche d'un règlement politique une fois qu'un cessez-le-feu aura été mis en place, ainsi que, bien sûr, par le maintien de canaux de dialogue avec la Russie.

Comme l'a rappelé le 3 avril le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, M. Le Drian, la France reste totalement engagée pour mettre fin à cette guerre d'agression, dont le coût humain et l'impact humanitaire sont chaque jour plus graves. Face à l'horreur et face à la dévastation causées par l'agression russe, la France réaffirme sa solidarité et son soutien à l'Ukraine et aux Ukrainiens. Nous appelons le peuple russe, qui est également victime dans cette guerre, à continuer de trouver les moyens d'exprimer son opposition à ce conflit, en dépit de la répression. C'est nécessaire pour rompre avec la logique de haine dans laquelle Vladimir Poutine veut enfermer les Ukrainiens et les Russes.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*): Je remercie les intervenants de leurs précieuses contributions.

La Norvège exprime à son tour tout son soutien au Secrétaire général afin qu'il fasse pleinement usage de ses bons offices pour contribuer à la recherche d'une solution pacifique.

Je tiens à remercier le Président Zelenskyy, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur de l'Ukraine, de son témoignage fort d'aujourd'hui et du combat héroïque qu'il livre avec le Gouvernement et le peuple ukrainiens pour défendre le pays, la paix et la liberté de chacun d'entre nous. Nous nous tenons à leurs côtés. Nous les appuyons.

Comme nous l'a dit le Président Zelenskyy et comme nous l'avons constaté ce week-end, le besoin de paix n'a jamais été aussi urgent. Depuis plus de 40 jours et 40 nuits, les attaques perpétrées par la Russie continuent de prendre pour cible le peuple ukrainien et ses villes, semant la mort et la destruction. Les souffrances des Ukrainiens ne cessent de croître. Nous sommes, nous aussi, consternés par les informations qui nous parviennent des environs de Kyïv et d'autres régions. Nous sommes profondément choqués par les atrocités commises contre les civils dans les villes tenues par les forces russes, telles que Boutcha. Les images sont bouleversantes : des cadavres jonchent les routes et sont entassés dans des charniers ; des maisons, des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles ont été détruits et auraient été minés.

La Russie cherche désespérément à dissimuler la vérité sur cette guerre, mais les atrocités commises doivent faire l'objet d'une enquête et les responsables doivent être traduits en justice. À cet égard, nous nous félicitons de la création par le Conseil des droits de l'homme d'une commission d'enquête sur l'Ukraine chargée d'enquêter sur toutes les violations présumées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Nous nous félicitons également que la Cour pénale internationale ait ouvert une enquête sur la situation en Ukraine. Nous exhortons la Russie et toutes les personnes détenant des éléments de preuve à coopérer pleinement dans le cadre de ces enquêtes. Nous ne pouvons pas tolérer que les crimes de guerre commis en Ukraine demeurent impunis. Le monde nous regarde.

La guerre illégale et non provoquée lancée par la Russie contre l'Ukraine, un pays libre et souverain, est également une attaque contre les valeurs démocratiques et la liberté. Il s'agit d'une violation flagrante du droit international et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Comme le Secrétaire général l'a souligné plus tôt dans la journée, le Conseil doit assumer ses responsabilités. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à la guerre et en atténuer les effets.

Qu'il me soit permis de relayer le message adressé par le Premier Ministre norvégien, M. Støre, au Président Poutine durant leur entretien de jeudi. Il l'a exhorté à cesser les hostilités et a souligné que la Russie devait garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave à la population civile, notamment à Marioupol. Il a aussi insisté sur la nécessité de trouver une solution négociée pour mettre fin à la guerre.

Les souffrances sont largement répandues. La guerre menée par la Russie a déclenché la plus grande crise humanitaire en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Un quart de la population ukrainienne est aujourd'hui déplacée, et les armes à sous-munitions continueront de mutiler et de tuer longtemps après la fin du conflit. La reconstruction, quand elle aura lieu, prendra des années. L'Ukraine a perdu des décennies de développement économique, et des générations entières d'Ukrainiens subiront les conséquences de cette guerre.

La voix de la Russie retentit également à l'échelle mondiale, exacerbant d'autres crises humanitaires et ayant des effets néfastes sur le secteur agricole, avec la montée de l'insécurité alimentaire dans le monde et la flambée des prix du carburant et des engrais.

Avant de conclure, je tiens à être très claire : la Russie doit respecter le droit international. Elle doit respecter l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice en suspendant immédiatement ses opérations militaires et en retirant ses forces de l'Ukraine. Les meurtres et les destructions doivent cesser. La Russie doit mettre un terme à sa guerre illégale.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je félicite la délégation des Émirats arabes unis de leur présidence fructueuse du Conseil de sécurité le mois dernier, et je vous souhaite, Madame la Présidente, ainsi qu'à la délégation britannique, plein succès pour le mois en cours.

Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de son exposé au Conseil de sécurité et à saluer les exposés de la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, sur la situation en Ukraine et l'action humanitaire coordonnée menée par les organismes des Nations Unies en dépit des difficultés opérationnelles sur le terrain.

Je me félicite également de la participation virtuelle à la séance d'aujourd'hui du Président de l'Ukraine, S. E. M. Volodymyr Zelenskyy. Ma

délégation a pris bonne note de ses observations ainsi que de l'engagement indéfectible de son pays en faveur de la paix. Elle préconise la voie du dialogue et de la diplomatie pour trouver un règlement à cette guerre inutile.

La poursuite de la guerre en Ukraine demeure très préoccupante pour le Ghana. Nous nous inquiétons particulièrement du coût humanitaire de plus en plus élevé de l'agression injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Nous observons avec douleur le bombardement effréné de zones habitées par des civils, ainsi que d'infrastructures civiles et autres infrastructures critiques, au mépris total des normes coutumières du droit international et des principes du droit international humanitaire relatifs aux conflits armés.

Le Ghana est gravement préoccupé par les informations faisant état de violations flagrantes présumées du droit international humanitaire et du droit pénal international depuis le début de l'invasion, notamment les dernières informations et images qui nous parviennent au sujet de violations des droits de l'homme et de meurtres de civils à Marioupol, à Tchernihiv, à Kharkiv et dans des zones situées à la périphérie de Kyïv, telles que Boutcha. Nous souscrivons à l'appel du Secrétaire général à mener des enquêtes indépendantes, impartiales et approfondies afin d'établir les faits, de rassembler des éléments de preuve et de faire répondre de leurs actes tous les auteurs de ces crimes atroces.

Le meurtre d'enfants, de personnes âgées, de membres du personnel médical, de travailleurs humanitaires et de journalistes est déplorable, et nous condamnons sans réserve tous ces agissements.

Nous exhortons toutes les parties à la retenue et soulignons à nouveau l'urgence d'une cessation inconditionnelle des hostilités à l'échelle nationale afin de permettre l'évacuation et le passage en toute sécurité des civils et de faciliter l'acheminement de l'aide vitale aux habitants des villes qui sont toujours assiégées. Les organismes humanitaires ont besoin d'un accès sans entrave pour atteindre les personnes ayant besoin de vivres, d'eau, de médicaments et d'autres fournitures essentielles, et toutes les parties doivent garantir cet accès.

Les ravages causés par la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19) et par la situation en Ukraine démontrent l'interconnexion et l'interdépendance des États et renforcent la nécessité

d'apporter une réponse internationale unifiée pour appuyer la voie du dialogue et de la diplomatie.

Nous suivons de près les négociations directes entre les parties au conflit et prenons acte des progrès accomplis durant la quatrième série de consultations, qui a eu lieu à Istanbul le 29 mars dernier. Pour appuyer les négociations, nous préconisons vivement la retenue dans les hostilités en cours et le respect des engagements qui ont été exprimés afin de répondre aux préoccupations des parties en matière de sécurité.

Dans le prolongement des efforts déployés par les parties, le Conseil doit maintenant s'attacher à encourager les mesures de confiance qui facilitent un règlement négocié du conflit et de la question plus large de la sécurité européenne sur la base du droit international et d'autres cadres convenus au niveau international. La convergence des parties et de la communauté internationale sur ces questions est la seule façon d'éliminer les tensions, d'aplanir les divergences entre les parties et de forger une position unifiée sur la situation en Ukraine.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer aux autres orateurs et oratrices pour vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité, et pour vous souhaiter un mois productif. Je tiens également à remercier de leurs exposés fort utiles le Secrétaire général, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Nous remercions également le Président Zelenskyy de son allocution au Conseil de sécurité.

Nous avons une fois de plus entendu, au Conseil, des informations en provenance du terrain qui donnent à réfléchir et qui sont profondément préoccupantes, notamment celles que nous ont fournies Martin Griffiths et Rosemary DiCarlo. À chaque séance, il est rappelé au Conseil que la situation humanitaire sur le terrain en Ukraine se détériore rapidement ; un quart de la population du pays a fui son domicile, et le bilan toujours plus lourd des morts et des destructions d'infrastructures civiles essentielles est le triste reflet du coût humain tragique de la guerre.

Les images qui nous parviennent de Boutcha et d'autres villes et villages sont choquantes. Les crimes présumés qu'elles laissent entrevoir sont de la plus haute gravité. Comme d'autres l'ont dit, nous devons, avant

tout, établir ce qui s'est passé là-bas, avec la coopération de toutes les parties. Nous devons impérativement éviter de nous retrouver pris au piège d'une guerre des récits, qui viendrait s'ajouter au conflit en cours. De fait, nous devons permettre aux mécanismes existants d'enquêter sur les faits sur le terrain de manière impartiale afin que justice puisse être rendue à toutes les victimes. Nous prenons acte de l'appel du Secrétaire général en faveur d'une enquête indépendante, ainsi que de la nomination, la semaine dernière, des membres de la commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine du Conseil des droits de l'homme.

Alors que nous entrons dans la sixième semaine de conflit, nous pensons qu'une cessation immédiate des hostilités dans tout le pays est indispensable pour avancer vers une solution pacifique à la guerre en Ukraine. Nous prenons acte des efforts déployés pour parvenir à un règlement diplomatique du conflit, et nous considérons que les négociations en cours entre la Russie et l'Ukraine, et il y a eu plusieurs cycles de négociations, sont une évolution très positive. Nous gardons l'espoir que les efforts déployés à la table de négociation puissent se traduire de toute urgence par une désescalade sur le terrain, et nous exhortons tout le monde à appuyer ces efforts.

Nous nous félicitons également de ce que nous a dit M. Griffiths sur ses réunions avec de hauts responsables russes, ainsi que sur ses prochaines réunions avec des responsables ukrainiens. L'instauration d'un cessez-le-feu humanitaire viable pourrait être un tremplin pour des négociations plus larges et, à terme, pour une paix durable.

Cependant, jusqu'à ce qu'une cessation des hostilités soit obtenue, la priorité doit être d'œuvrer à la protection des civils et à l'allègement de leurs souffrances. En plus des éléments que nous avons mis en avant à la dernière séance du Conseil sur l'Ukraine le 29 mars dernier (S/PV.9008), je voudrais ici soumettre à l'examen du Conseil quatre points supplémentaires.

Premièrement, comme d'autres l'ont fait, nous devons tous continuer à réaffirmer la nécessité pour toutes les parties de se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, en particulier en ce qui concerne la protection des civils et le respect des principes de distinction et de proportionnalité, qui sont des principes cardinaux dans les conflits.

Deuxièmement, il convient de remédier immédiatement aux difficultés en matière d'acheminement des secours et d'accès humanitaire, et il est possible de le faire rapidement. Il est essentiel de trouver des accords, locaux ou plus larges, sur les garanties de sécurité afin de permettre la fourniture de l'aide humanitaire et l'évacuation librement consentie et en toute sécurité des civils. Il s'agit là de mesures de confiance initiales qui peuvent être approfondies par la suite et qui doivent également être encouragées, y compris les propositions faites par M. Griffiths au Gouvernement de Moscou.

Troisièmement, comme l'a signalé le Comité international de la Croix-Rouge, les récits mensongers et les informations trompeuses sont susceptibles de causer un réel préjudice aux organisations humanitaires sur le terrain. L'utilisation de technologies numériques qui amplifient la diffusion d'informations nocives, notamment les informations fausses et trompeuses et les discours haineux, constitue un véritable défi dans les zones de conflit. Ces phénomènes ne sont pas nouveaux, mais la technologie a considérablement augmenté la résonance des informations nocives et la vitesse à laquelle elles atteignent les publics cibles en ligne. C'est particulièrement préoccupant dans les situations de crise, où les informations peuvent influencer la dynamique et les comportements sur le terrain et mettre en danger les communautés et les intervenants humanitaires.

Quatrièmement, en période de conflit, la protection des civils doit bien sûr être notre priorité absolue. Cependant, nous ne devons pas oublier les conséquences de la guerre sur le patrimoine culturel et l'identité d'une nation. Nous sommes préoccupés par les récents rapports de l'UNESCO sur les dizaines de sites culturels qui ont été endommagés en Ukraine depuis le début du conflit. Notre expérience au Moyen-Orient nous a appris que la protection des sites culturels est fondamentale pour le rétablissement de la paix. Dans les périodes de violence et de troubles, les sites culturels sont les clefs de voûte essentielles de la mémoire collective ainsi qu'une base pour une réconciliation future. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute destruction illégale du patrimoine culturel et à réfléchir à ce qui viendra après la fin de la guerre pour les personnes qui vivent dans ces régions et à la manière dont elles pourront consolider la paix.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais prendre un moment pour m'arrêter sur un sujet dont d'autres ont parlé, notamment le Secrétaire général,

à savoir les répercussions dévastatrices du conflit sur la sécurité alimentaire dans le monde. Nous sommes alarmés par les chiffres que vient de nous communiquer le Secrétaire général sur la façon dont la guerre porte atteinte à certaines des communautés les plus vulnérables du monde ; 1,2 milliard de personnes dans 47 pays en développement sont menacées par la hausse des prix alimentaires.

Les pénuries alimentaires aggravent des situations déjà inscrites à l'ordre du jour du Conseil, et ces pénuries se font sentir dans d'autres contextes, où les prix élevés des produits de base peuvent entraîner davantage de troubles et d'instabilité, pas seulement dans cette partie du monde, mais également dans le reste du monde. Nous attendons avec intérêt de voir le Groupe mondial d'intervention des Nations Unies en cas de crise alimentaire, énergétique et financière s'attaquer à ces problèmes et nous lui apportons notre plein appui.

N'oublions pas que les effets de cette guerre frappent des communautés qui sont encore sous le choc de la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19). Ces vulnérabilités sont encore exacerbées par la réduction de la production alimentaire nationale due à la hausse des coûts et à la pénurie d'engrais chimiques et de pesticides. Les répercussions, y compris les conflits dans le monde, seront graves, et le Conseil ne doit en négliger aucune.

Si nous ne faisons rien pour mettre fin à ce conflit dès maintenant, il continuera d'alimenter la souffrance et l'instabilité partout dans le monde dans les mois et les années à venir. Le monde ne peut tout simplement pas se le permettre. Le Conseil de sécurité doit fournir sa part d'efforts pour mettre fin à ce conflit et aider les parties à trouver une solution pacifique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

L'ONU a été créée à la suite d'une guerre d'agression en Europe qui a ravagé le continent et embrasé le monde. Tous nos pays qui ont signé la Charte des Nations Unies se sont engagés à mettre fin au fléau de la guerre et à défendre les droits humains fondamentaux, la dignité et la valeur de la personne humaine, l'égalité des droits des nations, grandes et petites, la justice et le respect du droit international.

Pourtant, nous voici à nouveau confrontés à une guerre d'agression en Europe. Aujourd'hui encore, nous avons entendu parler des effets catastrophiques

de l'action militaire unilatérale et illégale de la Russie en Ukraine, et de ses conséquences sur les pays environnants et sur la région, ainsi que sur la sécurité et la prospérité du monde, alors qu'il cherche à se relever de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Des milliers de personnes ont été tuées et des millions d'autres ont été déplacées. Des villes ont été rasées, des hôpitaux bombardés et des citoyens privés d'aliments, d'eau et de médicaments. Les ports maritimes sont bloqués et les prix du blé se sont envolés. Une pression accrue est exercée sur des ressources humanitaires déjà très limitées.

Aujourd'hui, alors que la Russie est contrainte de se retirer des zones autour de Kyïv, la brutalité de l'invasion est révélée au grand jour. Nous avons tous vu les images terribles de civils délibérément tués dans les villes de Boutcha et d'Irpin, desquelles les forces russes se sont récemment retirées. La vidéo que nous avons vue plus tôt en a souligné l'horreur. Ces actes et d'autres incidents crédibles doivent faire l'objet d'enquêtes en tant que crimes de guerre, et le Royaume-Uni appuie pleinement le travail de la Cour pénale internationale, de la Procureure générale de l'Ukraine et des autres procureurs nationaux.

Comme nous et tant d'autres l'avons dit maintes fois, tout cela pourrait cesser si la Fédération de Russie met fin à la guerre maintenant.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je sais que mon intervention ne nous rapproche pas de la fin de la séance, mais étant donné l'extrême importance du sujet examiné aujourd'hui, je me dois de dire quelques mots sur la raison pour laquelle cette séance a été organisée. Nous n'avons pas eu la possibilité de nous étendre sur le sujet hier, parce que nous n'avons pas été autorisés à tenir une séance séparée du Conseil de sécurité sur cette question. Malheureusement, nos collègues occidentaux ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour bloquer la tenue d'une séance hier, nous fournissant ainsi un bel exemple de ce à quoi ressemble vraiment un « ordre fondé sur des règles ».

Je voudrais revenir une fois de plus sur les événements de Boutcha, qui constituent la raison pour laquelle la séance d'aujourd'hui a été organisée et qui ont conduit de nombreux membres du Conseil à tirer des

conclusions hâtives lourdes de conséquences. Toutes les unités des forces armées russes se sont entièrement retirées le 30 mars de Boutcha en signe de bonne foi, au lendemain d'un cycle de négociations entre la Russie et l'Ukraine qui s'est déroulé en Turquie. L'annonce été publiée le même jour sur le site officiel du Ministère russe de la défense.

Pendant la période où la ville était sous le contrôle des forces armées russes, pas un seul civil n'a subi une quelconque violence. Les habitants pouvaient se déplacer librement dans la ville et utiliser leurs téléphones portables. En outre, l'armée russe a fourni 452 tonnes d'aide humanitaire aux villes et villages de la région de Kyïv. Il y a des preuves à l'appui de cela. Les sorties de la ville n'étaient pas bloquées, les habitants étaient libres de partir vers le nord.

Dans le même temps, les zones au sud de Boutcha, y compris les zones résidentielles, étaient bombardées jour et nuit par les forces ukrainiennes avec des armes lourdes, des chars et des mortiers. Après le retrait des forces russes, le maire de Boutcha, Anatoliy Fedoruk, dans une déclaration vidéo du 31 mars, a présenté ce retrait comme une libération héroïque de la ville par les forces armées ukrainiennes.

Laissons sur sa conscience cette déformation de la vérité concernant les circonstances de cette prétendue libération et attardons-nous sur le fait qu'il a confirmé que le 31 mars, il n'y avait plus de soldats russes dans la ville de Boutcha. En outre, le maire n'a pas dit que des habitants de la ville avaient été abattus, les mains liées. Peut-on vraiment croire qu'il n'aurait pas remarqué 280 cadavres jonchant les rues, comme cela a été rapporté ? Le 1^{er} avril, la conseillère municipale de Boutcha, Kateryna Ukraintseva, a averti les habitants à plusieurs reprises dans une vidéo de deux minutes que des représentants des forces de sécurité ukrainiennes étaient entrés dans la ville et effectuaient une opération de ratissage. Elle a demandé à tout le monde d'être très prudent.

Actuellement, sur le Web, on peut aussi trouver une vidéo de près de huit minutes sur le ratissage annoncé de Boutcha par la police nationale ukrainienne le 2 avril. Dans cette vidéo, on ne voit pas de corps de civils dans la rue. En outre, la Garde nationale ukrainienne y mène des entretiens avec des résidents, qui ne font pas non plus mention de cadavres ou de tirs de masse. Sur un site d'information ukrainien, un avertissement a également été publié concernant le ratissage prochain de Boutcha le 2 avril pour nettoyer la ville des collaborateurs russes.

Cet avertissement a été supprimé depuis, mais certains utilisateurs ont pu le sauvegarder.

Les prétendues preuves de crimes commis par les forces russes à Boutcha ne sont apparues que le 3 avril, soit le quatrième jour après le départ des forces russes de la ville. Une fois de plus, on accuse l'armée russe de crimes ignobles, sans aucune preuve et sur la base d'une présomption de culpabilité. Naturellement, nous n'avons pu nous empêcher de remarquer la vitesse à laquelle les images filmées par des journalistes ukrainiens ont été relayées par les dirigeants politiques occidentaux et de célèbres organisations de défense des droits de l'homme qui se disent impartiales et objectives.

Dans le même temps, les incohérences flagrantes de la version des événements promue par l'Ukraine et les Occidentaux ont été soigneusement ignorées. Si les cadavres étaient restés à l'air libre pendant plusieurs jours, ils auraient présenté des signes bien connus des spécialistes de la médecine légale. Cela ne semble pas préoccuper nos collègues occidentaux. Sinon, *le New York Times* ne serait pas allé jusqu'à affirmer que les cadavres se trouvaient dans les rues depuis le 20 mars. Peut-on imaginer dans quel état ils seraient si tel était le cas ?

En outre, dans les vidéos diffusées par les Ukrainiens, bon nombre de corps portaient des signes d'identification, des brassards blancs. Ces mêmes brassards étaient portés par des civils après l'entrée des forces armées russes dans la ville. Dans une vidéo publiée par des radicaux ukrainiens, on peut entendre un appel à abattre toute personne n'arborant pas de brassard bleu. Cette vidéo du nettoyage de Boutcha a été mise en ligne par un dirigeant d'un des prétendus bataillons de défense territoriale, auxquels les autorités ukrainiennes ont distribué des armes sans aucun contrôle. En outre, Katerina Ukraintseva, que j'ai déjà mentionnée, a reconnu, dans un entretien diffusé sur le site russe Meduza, qu'elle n'avait jamais vu de soldats russes tirer sur des gens. Plus tard au cours du même entretien, elle a confirmé que l'armée ukrainienne était responsable de la plupart des destructions. Bien sûr, nos collègues ukrainiens et occidentaux se sont empressés de laisser ces détails de côté.

Pourtant, le Président ukrainien Zelenskyy prétend déjà que les événements de Boutcha, fabriqués de toutes pièces, donnent aux Ukrainiens le droit d'opposer une réponse non civilisée. On ne peut qu'imaginer ce que cela signifie, à en juger par la manière dont les radicaux ukrainiens ont agi dans l'est de l'Ukraine.

Les témoignages sur leurs crimes sont nombreux et choquants. Malheureusement, il semble que les experts ukrainiens de la désinformation et de la mascarade n'entendent pas s'arrêter là.

Comme le Ministère russe de la défense l'a indiqué, sur la base d'informations confirmées, au soir du 4 avril, dans la ville de Moschun, qui se trouve à 23 kilomètres au nord-ouest de Kiev, des troupes du 72^e Centre d'opérations d'information et psychologiques de l'Ukraine, ont tourné une autre vidéo mensongère, censée montrer des civils tués par des soldats russes, en vue de sa diffusion ultérieure dans les médias occidentaux. Les forces spéciales ukrainiennes ont fait la même chose à Soumy et dans d'autres villes.

Pour terminer, je veux m'adresser à mes collègues occidentaux. Nous comprenons parfaitement ce qu'ils font en jouant cette carte ukrainienne et alimentant chaque jour l'hystérie antirusse. C'est pourquoi nous nous attendons à de nouvelles provocations horribles comme celle de Boutcha et à de nouvelles tentatives de discréditer les soldats russes en les présentant comme des sadiques, des meurtriers et des violeurs.

Je le redis une fois de plus : il s'agit vraiment d'un coup bas. Évidemment, ils ne s'embarrassent pas du fait que les technologies modernes permettent aujourd'hui de créer n'importe quelle vidéo. Nous avons vu aujourd'hui une vidéo présentée par le camp ukrainien. Internet bruisse déjà d'informations qui réfutent ce qu'on voit dans la vidéo, affirmant qu'elle n'a pas été filmée à l'endroit et au moment indiqués ni avec les mêmes personnes.

J'ai juste quelques mots à ajouter à l'attention de ma collègue américaine, qui a lancé une croisade pour exclure la Russie du Conseil des droits de l'homme. Nous parlons d'une déclaration faite par la représentante d'un pays qui, il y a seulement trois ans, critiquait le Conseil dans les termes les plus forts et les plus durs parce qu'il avait eu l'audace de condamner le comportement des soldats américains en Afghanistan. Puis, comme on le sait bien, les États-Unis avaient quitté le Conseil. J'espère que tous nos collègues de l'ONU ne se laisseront pas manipuler de manière à suivre Washington, car c'est un jeu très dangereux.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de l'Ukraine a demandé à faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais dire deux ou trois choses en russe avant de repasser à l'anglais.

(*l'orateur poursuit en russe*)

Nous sommes maintenant habitués aux mensonges qui sont constamment prononcés dans la salle du Conseil de sécurité. Le camarade Nebenzia a décidé de citer des extraits d'un entretien publié par un média du nom de Meduza. Je me demande bien pourquoi le camarade Nebenzia ne cite pas la totalité de l'entretien. Qu'il me soit permis de citer aussi cet entretien, que le représentant de M. Poutine voulait exploiter à ses propres fins.

Voici les propos de la femme qu'il a mentionnée :

« Parfois, les soldats russes amenaient des rations sèches dans la cave, puis, après avoir posé ces rations, ils jetaient des grenades dans la cave ».

Il voulait citer cet entretien. Pourquoi n'a-t-il pas cité tout l'entretien ? Voilà leur aide humanitaire. Après avoir apporté une aide humanitaire, ils jettent des grenades. Cela vient d'un entretien avec la femme qu'il a lui-même mentionnée.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Je tiens à faire une autre déclaration en réponse aux questions hypocrites que le représentant de M. Poutine a posées. Après la vidéo que nous avons vue, avec les images choquantes de Boutcha, d'Irpin, de Motyjn et d'autres endroits, c'est à lui-même qu'il devrait poser ces questions. Quand les Russes sont-ils devenus aussi cruels que les nazis ? Quand ont-ils commencé à aimer agir comme les nazis, en tentant de redessiner des frontières internationalement reconnues et en se donnant pour tâche de régler définitivement le problème ukrainien, de la même façon que Hitler a voulu régler le problème juif ?

Quand ont-ils raté le tournant qui a fait que la Russie est devenue une tumeur cancéreuse à la façon des nazis, ne pouvant ni ne voulant cesser de s'étendre et apportant ainsi aux nations voisines souffrance, destruction, douleur et mort ? Je suis atterré par le mensonge cynique et éhonté du représentant russe lorsqu'il affirme qu'ils ne frappent pas les cibles civiles et que c'est la raison pour laquelle ils avancent si lentement. Oui, ils frappent des cibles civiles et tuent des civils.

Dois-je citer ses propres mots, prononcés hier à la conférence de presse qu'il a donnée ici au Siècle, dans

laquelle il a dit que des civils étaient tués par l'armée russe, oui ou non ? Dois-je lancer la vidéo ? Il a dit que c'était la guerre, et que des civils étaient tués en temps de guerre. C'est la guerre, a-t-il dit. Peut-être que, dans son esprit, l'hôpital pour enfants de Mykolaïv, détruit hier par une frappe russe, était une cible militaire. Peut-être aussi que l'un des enfants morts dans l'attaque était un nationaliste ukrainien.

La seule vérité qu'il ait dite, c'est que les Russes n'avancent pas comme prévu, et la seule raison en tient à la résistance de l'armée ukrainienne et du peuple ukrainien, non à la planification militaire judicieuse des Russes. Le peuple ukrainien se rend très bien compte de ce que le monde russe signifie en réalité.

Nous remercions la communauté internationale de sa solidarité avec l'Ukraine. L'Ukraine triomphera sur son territoire et le monde entier sortira vainqueur, malgré les menaces proférées par le criminel et le menteur au Conseil de sécurité.

Enfin, s'il y a une chose dont nous devons remercier le représentant de la Russie, c'est d'avoir reconnu, durant la conférence de presse d'hier, que la Russie mène une guerre contre l'Ukraine. Il a employé à plusieurs reprises le terme « guerre », et non l'expression « opération spéciale ». Je suis convaincu que cet aveu aura une incidence sur l'évaluation faite par l'ONU des événements qui se déroulent actuellement au cœur de l'Europe. Il s'agit peut-être du seul moment où nous devons croire les propos d'un représentant pleinement accrédité à l'ONU.

Je rappelle une fois de plus aux diplomates de Poutine que Ribbentrop a beau avoir nié toute connaissance des camps de concentration ou des politiques d'extermination raciale, cela ne l'a pas empêché d'être reconnu coupable de crimes de guerre lors des procès de Nuremberg. Et nous savons tous ce qui lui est arrivé le 16 octobre 1946.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la Délégation de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

M. Skoog (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au Conseil de sécurité au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Islande, le Liechtenstein, la République de Moldova, la Géorgie, Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Je voudrais commencer par vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que le Royaume-Uni, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, et vous remercier d'avoir organisé la présente séance et de nous avoir invités à prendre la parole. Je salue également la présidence des Émirats arabes unis au mois de mars.

Je remercie le Secrétaire général ainsi que la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés et tiens à exprimer notre plein appui au peuple héroïque de l'Ukraine, ainsi que notre solidarité et notre respect à son égard. Son courage ressort du discours prononcé ce matin par le Président Zelenskyy.

Il y a 41 jours, la Russie a décidé de lancer une guerre d'agression contre l'Ukraine, en violation flagrante du droit international, des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et des acquis de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Il s'agissait là d'un affront à l'ordre fondé sur des règles et à la sécurité et à la stabilité internationales. Nous avons entendu et vu une nouvelle fois aujourd'hui le coût énorme de cette guerre pour le peuple ukrainien.

Les conséquences dramatiques de la guerre voulue par la Russie sont bien connues. Des milliers de vies ont été perdues, et plus de 11 millions de personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été contraintes de quitter leur foyer. Plus de 500 écoles et 52 hôpitaux ont été bombardés, des villes entières ont été rasées. Le drame qui se déroule à Marioupol et les images de Boutcha entachent notre humanité commune. La Russie doit mettre fin à cet acte de violence insensé.

L'Union européenne condamne dans les termes les plus forts la guerre d'agression injustifiée et non provoquée menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons que la Russie cesse immédiatement son agression militaire, retire immédiatement et sans condition toutes ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, comme l'a demandé l'Assemblée générale.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les atrocités qui auraient été commises par les forces armées russes dans plusieurs villes ukrainiennes occupées. Les images lancinantes de massacres, où l'on compte un grand nombre de morts et de blessés parmi les civils, ainsi que la destruction des infrastructures civiles,

révèlent le vrai visage de la guerre d'agression brutale menée par la Russie. Ces massacres seront inscrits sur la liste des atrocités commises par la Russie sur le sol européen. Les autorités russes sont responsables des crimes qui ont été commis alors qu'elles contrôlaient de facto la région. Elles sont soumises au droit international régissant l'occupation.

La Russie dirige ses attaques contre la population civile et prend pour cible des biens de caractère civil, notamment des hôpitaux, des installations médicales, des écoles et des abris. Ces crimes de guerre doivent cesser immédiatement. Les responsables devront répondre de leurs actes, conformément au droit international.

Nous nous félicitons des mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice, qui ordonne à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires. Nous appuyons pleinement l'enquête ouverte par le Procureur de la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis, ainsi que les travaux menés par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. L'Union européenne aide la Procureure générale de l'Ukraine et la société civile à recueillir et à préserver les éléments de preuve concernant les crimes de guerre. Il ne fait aucun doute que les auteurs de ces crimes doivent répondre de leurs actes et seront tenus comptables.

L'Union européenne et ses États membres accueillent les plus de 4 millions de réfugiés qui ont fui les violences russes, et ce, sans distinction de nationalité, d'appartenance ethnique, de religion ou de race. Nous avons adopté des sanctions contre le Gouvernement russe et les secteurs de la finance et de la défense, ainsi que contre les personnes qui ont facilité et financé l'agression.

Nous nous sommes engagés à débloquent des fonds importants pour répondre à l'appel humanitaire éclair lancé par l'ONU et contribuer au plan régional d'intervention pour les réfugiés ukrainiens. À ce jour, l'Union européenne et ses États membres ont mobilisé plus de 1,1 milliard d'euros d'aide d'urgence. Cette somme s'ajoute aux 2,4 milliards d'euros versés depuis 2014 par l'Union européenne et ses États membres à l'Ukraine au titre de l'aide humanitaire, des secours d'urgence et du relèvement rapide.

Dans le cadre de la plus grande opération jamais menée au titre du Mécanisme de protection civile de l'Union européenne, 29 pays, soit tous les États

membres de l'Union européenne, ainsi que la Norvège et la Turquie, ont répondu à la demande d'aide formulée par l'Ukraine. Au 4 avril, plus de 13 000 tonnes de médicaments, de matériel hospitalier, d'ambulances, de matériel de lutte contre les incendies, de denrées alimentaires et de fournitures énergétiques étaient arrivées en Ukraine. Les dirigeants européens ont mis en place un fonds fiduciaire de solidarité avec l'Ukraine afin de canaliser l'aide à la reconstruction d'après-guerre. À la conférence d'annonce de contributions que nous tiendrons le 9 avril avec le Canada, nous montrerons encore une fois que nous sommes solidaires, en paroles et en actes, du courageux peuple ukrainien.

Après que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'agir, l'Assemblée générale a démontré une fois de plus, il y a moins de deux semaines, le rejet massif de l'agression russe par la communauté internationale et son soutien écrasant au règlement de la crise humanitaire en Ukraine. La communauté internationale a exigé que les civils fuyant les violences bénéficient d'un passage sûr et sans entrave et que les personnes dans le besoin aient accès à l'aide humanitaire. Le droit international humanitaire doit être respecté.

Les conséquences dramatiques de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine ne se limitent pas à l'Europe, elles sont mondiales. Les agriculteurs ukrainiens ne peuvent pas ensemer leurs champs à cause des bombardements russes. Des navires chargés de blé sont bloqués dans les ports de la mer Noire par les forces militaires russes. En conséquence, le prix des denrées alimentaires s'est envolé, précipitant des populations dans la pauvreté et menaçant de déstabiliser des régions entières. Les pays les plus pauvres, comme nous l'avons entendu, sont les plus vulnérables face aux chocs causés par les fluctuations des prix des denrées alimentaires. Tout cela est le résultat direct de la guerre, malgré les tentatives cyniques de la Russie de rejeter la faute sur les autres.

L'Union européenne et ses États membres sont pleinement mobilisés pour mettre fin à la guerre, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies. Cependant, dans le même temps, d'autres crises dans le monde requièrent de toute urgence notre attention. L'Union européenne continuera d'apporter une aide humanitaire et une aide au développement aux pays partenaires, de l'Afrique du Nord au Moyen-Orient en passant par l'Afrique subsaharienne et l'Asie. Nous intensifions notre action multilatérale afin de prêter main-forte aux pays souffrant d'insécurité alimentaire

aiguë et nous nous engageons à maintenir ouvertes les voies commerciales mondiales pour que les produits agricoles de base puissent nourrir la planète. L'Union européenne a promis de consacrer 2,5 milliards d'euros à la coopération internationale en matière de nutrition pour la période 2021-2024.

Nous appuyons aussi sans réserve le travail effectué par l'ONU pour acheminer et accroître l'aide humanitaire, protéger les réfugiés et œuvrer à l'instauration d'un cessez-le-feu. En mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, nous contribuerons aux travaux menés par le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière pour remédier aux conséquences socioéconomiques de la guerre dans le monde. Nous avons entendu les recommandations formulées par le Secrétaire général ce matin et avons déjà lancé une stratégie visant à préserver la sécurité alimentaire et à renforcer la résilience des systèmes alimentaires grâce à une assistance accrue.

Nous demandons une nouvelle fois à la Russie de cesser de détruire des vies innocentes en Ukraine et de retirer immédiatement et sans condition toutes ses forces. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat, à un passage sûr pour les civils pris au piège dans les zones de guerre et à un accès humanitaire ininterrompu. Nous sommes solidaires du peuple ukrainien et de toutes les autres personnes touchées par la guerre d'agression menée par la Russie. Nous appuyons la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et nous continuerons à travailler avec diligence avec l'ONU et nos partenaires pour mettre fin à l'agression et répondre aux besoins humanitaires.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je prends acte de la déclaration écrite transmise avant la présente séance par la délégation polonaise et de la déclaration envoyée au nom des huit pays nordiques et baltes.

La séance est levée à 13 h 10.